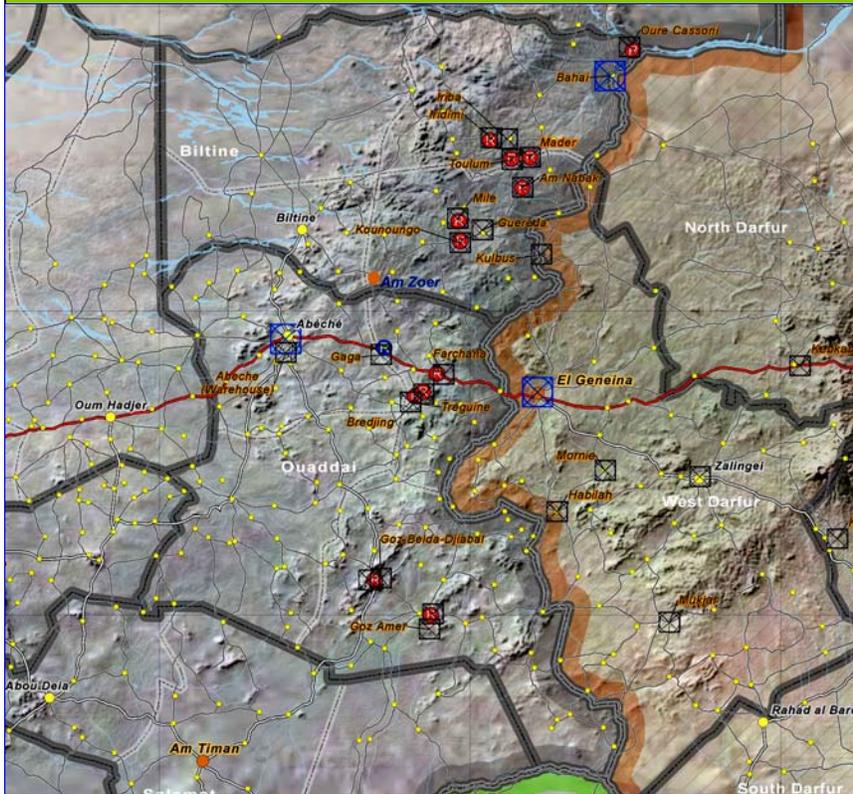


PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL DE NATIONS UNIES

TCHAD

Enquêtes sur les capacités d'autosuffisance alimentaire des réfugiés Soudanais, les personnes déplacées et les populations hôtes à l'Est du Tchad



Version Finale

Décembre 2007

VAM/M&E/WFP/CHAD

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1 PRESENTATION DE L'ENQUETE	6
1.1. Objectifs	6
1.2. Méthodologie	7
1.2.1 Base de sondage	7
1.2.2 Echantillonnage	7
1.2.3 Les questionnaires	9
1.2.4 Formation, collecte des données et taux de couverture	9
1.2.5 Traitement et analyse des données	10
1.2.6 Limites de l'étude	11
2 Contexte socio-économique	12
3 Environnement socio-économique et système de vie	12
3.1. Profil démographique & conditions de vie des ménages	12
3.2. Analyse descriptive des services sociaux de base (Education – Santé – Eau – Hygiène)	16
3.2.1 Education	16
3.2.2 Santé	17
3.2.3 Accès à l'eau potable	18
3.2.4 Hygiène	18
3.3. Biens & Activités génératrices de revenus	19
3.3.1 Disponibilité de biens	19
3.3.2 Accès aux crédits & Epargnes	19
3.3.3 Activités génératrices de revenus (AGR)	19
3.4. Structures des dépenses ménages	22
3.5. Production agricole & Taux de couverture des besoins céréaliers	22
3.6. Elevage et disponibilité de bétails	24
3.7. Chocs, stratégie de gestion des chocs et priorités des ménages	25
3.7.1 Chocs et stratégie de gestion des chocs	25
3.7.2 Priorité des ménages	26
4 Consommation Alimentaire	27
4.1. Analyse de la Consommation alimentaire des ménages	27
4.2. Principales sources des aliments consommés	30
4.3. Evolution du niveau de consommation alimentaire (2005 – 2007)	30
5 Assistance humanitaire	31
5.1. Aide alimentaire	31
5.2. Disponibilité de l'assistance non alimentaire	32
6 Conclusion & Recommandations	34

Résumé

Depuis décembre 2005, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), organise des enquêtes sur les capacités d'autosuffisance alimentaire des réfugiés soudanais dans les camps de l'Est du Tchad. Une affluence permanente de personnes déplacées suite aux conflits interethniques répétitifs et à la rébellion a provoqué aussi un déplacement de dizaine de milliers de personnes à l'Est du Tchad. Ces personnes se sont installées, pour la plupart, dans les zones d'accueil des réfugiés. Ce foisonnement des populations conduit à une situation, sans cesse, évolutive qui mérite d'être appréciée, au moins une fois par an. Afin de saisir des facteurs nouveaux qui seraient intervenus et qui pourraient influencer le niveau d'intégration des réfugiés dans leur zone d'implantation, de réactualiser les données et procéder à des réajustements des interventions si nécessaires, une troisième enquête de suivi du niveau d'autosuffisance alimentaire et leurs niveau d'intégration a été réalisée du 1^{er} au 19 Novembre 2007 conformément au recommandation des agences du Système des Nations Unies (SNU) opérant sur le terrain. L'enquête a couvert l'ensemble des 12 camps de réfugiés soudanais, 5 sites des personnes déplacées et 7 villages hôtes. L'analyse des données issues de l'enquête a permis d'apprécier la capacité d'autosuffisance et le niveau d'intégration des réfugiés et des personnes déplacées dans leur milieu de vie et de faire une comparaison avec la situation antérieure présentée dans les études précédentes.

Les résultats de l'étude montrent que la recherche du bois de chauffe constitue un véritable problème pour les populations à l'Est du Tchad avec comme conséquence une accélération de la déforestation et la multiplication des conflits entre autochtones et réfugiés et/ou déplacés.

La situation de l'éducation à l'Est du Tchad reste un grand défi à relever. Pour les enfants ayant l'âge d'aller à l'école sur l'ensemble de l'échantillon, seuls 36% sont scolarisés. Ils représentent 42.4% des enfants ayant l'âge d'aller à l'école dans les villages d'accueil, 17.8% dans les sites de déplacés et enfin 48.4% dans les camps de réfugiés. Le bon taux relevé au niveau des camps de réfugiés explique l'effort consenti par les humanitaires pour scolariser les enfants.

Dans chaque camp, il existe un centre de santé dispensant gratuitement les soins de santé primaire. Par contre, dans les sites des populations déplacées, la situation est toute autre. Pour les populations hôtes, plusieurs villages ne disposent pas de poste de santé encore moins de centre de santé. L'accès à l'eau est effectif pour 88.7% des ménages. Les villages d'accueil ont le taux le plus faible avec 81% de ménages ayant l'accès à l'eau potable. Ils sont 89.6% dans les sites des déplacés et 95.6% dans les camps de réfugiés. En matière d'hygiène, la situation sanitaire s'est améliorée bien que des efforts restent à faire du côté des populations hôtes comme des réfugiés. Dans les camps de réfugiés bien que la disponibilité de latrines soit une réalité, elles ne sont utilisées que par 40% des ménages.

Les équipements agricoles disponibles sont limités et rudimentaires. De même la disponibilité d'autres équipements est faible sur l'ensemble de la zone enquêtée. Les villages d'accueil sont mieux loties, suivent les sites des déplacés et enfin les réfugiés. L'analyse de l'accès aux crédits dans la zone d'enquête montre que des efforts considérables restent à faire pour permettre aux populations de restaurer leur capital productif. En effet, sur l'ensemble de l'échantillon, seuls 28.4% des ménages ont accès aux crédits et 94% de ce crédit provient de structures non formelles (parents, voisins, commerçants). Dans les villages d'accueil, comme dans les sites et camps des réfugiés et déplacés, l'épargne est extrêmement faible. Sur l'ensemble de l'échantillon, seuls, 5.5% prétendent avoir une épargne sous forme liquide, 1.1% sous forme de biens productifs, 0.6% sous forme d'animaux et 0.3% sous forme de bijoux.

Des cinq principales activités génératrices de revenus dans la zone enquêtée, seules deux peuvent être considérées comme durables ; ce sont le travail rémunéré et le petit commerce. Dans les sites de déplacés et les camps de réfugiés, la principale source de revenus est le travail rémunéré (respectivement 29% et

38% des ménages) alors que dans les villages d'accueil cette activité (23% des ménages) vient en deuxième position après la vente de produits agricole (27% des ménages). Le petit commerce est la seconde activité génératrice de revenus dans les camps de réfugiés, il permet à 15% des ménages de subvenir à certains besoins non couverts par l'aide humanitaire. Il est suivi par la vente de bois de chauffe avec 13% de ménages. En plus la vente de l'aide alimentaire constitue aussi une source de revenu pour moins de 7% des ménages dans les camps de réfugiés et sites des déplacés.

Les dépenses alimentaires effectuées par les ménages sont les plus importantes par rapport aux autres. Comparées aux dépenses totales des ménages, les dépenses alimentaires représentent une fraction très importante (plus de 50%). Aussi, l'éducation des enfants engendre des dépenses pas très importantes mais assez récurrentes. On note, par ailleurs, que les dépenses engagées pour la santé, bien qu'assez fréquentes, ne sont importantes.

La pratique de l'agriculture/élevage par les réfugiés et les déplacés et les productions agricoles qui en résultent sont astreintes aux conditions climatiques et à la disponibilité des terres agricoles. A côté de l'accessibilité aux terres qui constitue le plus important obstacle à l'agriculture dans les camps, l'obtention des semences constitue aussi un handicap pour les ménages qui pratiquent l'agriculture. Ces différentes contraintes contribuent à la faiblesse de la production agricole des réfugiés et des déplacés. Chez les autochtones, l'obstacle majeur de l'agriculture est le problème commun et général de l'agriculture tchadienne c'est-à-dire les manques de moyens et biens de production. Pour la dernière campagne agricole (2007/2008), pour les camps de réfugiés, 95% des ménages, ayant cultivé cette année, ne pourront couvrir que moins de 3 mois de leurs besoins céréaliers. Pour les sites de déplacés, 90% des ménages ayant cultivé cette année ne pourront couvrir que moins de 3 mois de leurs besoins céréaliers. 2.5% des ménages pourront couvrir 3 à 7 mois et enfin seuls 1% pourra couvrir ses besoins céréaliers jusqu'à la prochaine récolte de 2008. Pour les populations hôtes la situation est meilleure.

Dans la zone enquêtée, 61.7% des ménages prétendent avoir eu au moins un jour des difficultés pour faire face à leurs besoins alimentaires. Une analyse par catégorie de population montre que la nourriture est la première priorité des déplacés (38%), pour les réfugiés elle est la seconde priorité (23%) juste après le retour au village d'origine (24%). Pour les populations hôtes, la sécurité constitue la première priorité (45%) suivi du crédit (26%) et enfin de la distribution de matériel agricole (15%).

On note une évolution positive du nombre de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable sur l'ensemble de la zone enquêtée. Pour les déplacés, on constate que le nombre de ménages avec consommation alimentaire pauvre a diminué de 10.3% entre Septembre 2006 et novembre 2007, et ceux ayant une consommation alimentaire acceptable a augmenté de 24.8%. Pour les réfugiés le nombre de ménages avec consommation alimentaire pauvre a augmenté de 2.3% et ceux avec une consommation alimentaire acceptable de 13.8%. En ce qui concerne les populations hôtes, la situation des ménages avec consommation alimentaire pauvre reste stable sur la même période alors qu'une augmentation de 10% est notée sur le taux des ménages avec consommation alimentaire acceptable, passant de 30.8 à 43.7%. Dans les villages d'accueil, 53% des céréales consommés viennent de leur propre production agricole. Ce taux est de 7% dans les sites des déplacés et 3.8% dans les camps de réfugiés. Il faut signaler que 85% des céréales consommés dans les camps de réfugiés proviennent de l'aide alimentaire et 11% d'achats au marché.

Sur l'ensemble des camps, les réfugiés reçoivent mensuellement l'aide alimentaire une fois mais 23% d'eux et 33% des ménages des déplacés trouvent les vivres insuffisants. En ce qui concerne la vente de l'aide alimentaire, elle est surtout pratiquée par les ménages de grandes tailles (> 7 à membres). 63% d'entre eux vendent une partie de l'aide alimentaire. Les ménages de petites tailles ne vendent presque pas l'aide alimentaire. Les céréales sont les denrées les plus vendues. Elles représentent 24.7% des vivres

vendues dans les camps de réfugiés et 13.9% dans les camps de déplacés. La vente de CSB et de légumineuses représente moins de 10% des vivres vendues. Le sucre et le sel ne font pratiquement pas l'objet de vente. Les deux principales raisons de la vente de l'aide alimentaire sont le paiement des frais de mouture et l'achat des aliments préférés.

Les sites des déplacés et camps de réfugiés ont reçu les ustensiles de cuisines, ustensiles de ménages, matériels agricoles, semences, engrais, les moustiquaires, etc. Les articles les plus distribués sont le savon (reçu par 89.6% des déplacés contre 67.9% des réfugiés), les bâches (85.7% des déplacés contre 18% des réfugiés), moustiquaires (43.2% des déplacés contre 20.4% des réfugiés).

L'objectif de cette étude étant d'identifier les domaines et les prioritaires pertinents pour une meilleure orientation des actions d'assistance du PAM et des autres agences du SNU, il est recommandé d'étudier et d'exécuter les actions suivantes :

Pour les camps des réfugiés et les populations déplacés

- 1) Réglementer la coupe des arbres destinés au bois de chauffe et initier un projet de restauration de la biodiversité notamment la végétation arbustive ;
- 2) En collaboration avec les ONG, le PAM devra mettre en place un projet de vivres contre travail pour la construction des latrines et leur entretien permanent ;
- 3) Faire auprès des autorités administratives et coutumières locales le plaidoyer des réfugiés pour la mise à leur disposition temporaire des terres agricoles et aussi leur fournir des matériels et des intrants agricoles ;
- 4) Initier et organiser un système de crédits aux réfugiés pour leur permettre de restaurer le capital productif perdu qu'ils avaient chez eux. Ce projet devrait s'appuyer sur des structures mises en place dans les villages d'accueil pour permettre à ces derniers d'en bénéficier ;
- 5) Continuer la distribution générale des vivres sur l'ensemble des camps et réfléchir sur le récurrent problème des frais de mouture ou les autres options comme s'approvisionner en farine, mettre en place un projet de moulins ;
- 6) Travailler sur les aspects qualitatifs de l'éducation, tout en incluant les populations hôtes ;
- 7) Faire une enquête de suivi de l'évolution des capacités d'autosuffisance alimentaire.

Pour les villages d'accueil

- 1) La mise en place de projets de protection des semences dès le mois de mai 2008 pour renforcer les capacités de productions et la fourniture des matériels agricoles ;
- 2) Le rétablissement de la sécurité dans les zones des cultures pluviales et maraîchères ;
- 3) Le développement de projet de protection de l'environnement et de désenclavement des villages ;
- 4) Le renforcement/début de l'intégration du système sanitaire existant dans les sites des déplacés au niveau des villages d'accueil et faciliter l'accès des populations hôtes aux centres de nutrition thérapeutique et supplémentaire ;
- 5) L'élargissement des cliniques mobiles aux villages d'accueil sans infrastructures sanitaires et le renforcement et l'amélioration du système éducatif existant ;
- 6) L'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable existants et la sensibilisation pour la construction de latrine.

INTRODUCTION

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM), à travers son unité Analyse et Cartographie de la Vulnérabilité (ACV), organise depuis 2006 des enquêtes sur les capacités d'autosuffisance alimentaire des réfugiés soudanais dans les camps de l'Est du Tchad.

Une première enquête, réalisée en Décembre 2005, a permis d'établir une situation de référence sur le profil des ménages dans les camps en fonction du niveau d'autosuffisance alimentaire et du niveau d'intégration des réfugiés dans leur nouvel hinterland. Une enquête de suivi a été réalisée en Septembre 2006.

Afin de saisir des facteurs nouveaux qui seraient intervenus et qui pourraient influencer le niveau d'intégration des réfugiés dans leur nouveau milieu, une nouvelle enquête a été jugée nécessaire et son organisation fortement recommandée par les agences du SNU opérant sur le terrain.

A coté, des réfugiés soudanais, on a assisté à une affluence permanente de personnes déplacées suite aux conflits interethniques répétitifs et à la rébellion. Cette situation a provoqué un déplacement de dizaine de milliers de personnes à l'Est du Tchad. Ces personnes se sont installées, pour la plupart, dans les zones d'accueil des réfugiés. Cette situation a, sans doute, dû avoir un effet négatif sur l'intégration des réfugiés et par conséquent sur leur niveau d'autosuffisance alimentaire.

Au point de vue environnemental, les réfugiés partagent actuellement les ressources naturelles avec les personnes déplacées et les populations hôtes ; ce qui a engendré une forte compétition ayant pour conséquence une forte pression sur ces ressources.

Ce foisonnement des populations a conduit à une situation, sans cesse, évolutive qui mérite d'être appréciée, au moins une fois par an, pour en saisir le niveau du changement qui peut être alimentaire, social, économique et environnemental. Et c'est dans cette optique que le PAM, en collaboration avec le UNHCR, l'UNICEF, OCHA et les autres partenaires (ONGs intervenant directement dans les camps), ont organisé, du 1^{er} au 19 Novembre 2007, une nouvelle enquête de suivi qui a permis de saisir l'incidence des phénomènes nouveaux pour ainsi réactualiser les données sur la capacité d'autosuffisance et d'intégration des réfugiés, déplacés dans leur milieu et, si nécessaire, procéder à un réajustement de interventions.

L'enquête a couvert l'ensemble des 12 camps de réfugiés, 5 sites des personnes déplacés et 7 villages hôtes. La collecte des données a porté sur deux aspects à savoir la « Sécurité alimentaire » appliquée à tous les ménages échantillonnés et la « Nutrition » appliquée uniquement aux camps des réfugiés et qui tient lieu d'enquête nutritionnelle annuelle dans les camps des réfugiés. Ce rapport traite uniquement du volet sécurité alimentaire.

1 PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1. Objectifs

L'objectif global envisagé par l'enquête est de collecter des données nouvelles pour apprécier la capacité d'autosuffisance et le niveau d'intégration des réfugiés et des personnes déplacées dans leur milieu de vie et de faire une comparaison avec la situation présentée par les études précédentes. Aussi, l'enquête permettra de saisir l'incidence des phénomènes nouveaux sur la situation socio-économique de ces personnes, la pertinence des actions en cours et, le cas échéant, les réajustements nécessaires.

De manière spécifique, l'enquête a permis de collecter de nouvelles données de terrain pour :

- a) Actualiser et compléter les bases de référence existantes ;
- b) Comparer la situation actuelle à la situation antérieure (Septembre 2006) ;
- c) Actualiser les profils des réfugiés et des personnes déplacées dans les camps en fonction de leur capacité d'autosuffisance alimentaire et de leur niveau d'intégration avec les populations environnantes ;
- d) Identifier les phénomènes saisonniers (conjoncturels ou structurels) ayant une incidence notable sur la situation socio-économique et alimentaire (les déficits de production, infrastructures socio-économiques, développement des activités génératrices de revenus) ;

1.2. Méthodologie

1.2.1 Base de sondage

La base de sondage qui a servi pour l'enquête dans les camps réfugiés est celle du dénombrement issu de la dernière distribution générale des vivres en Septembre 2007. Pour les déplacés, la base de sondage utilisée est celle provenant du "profilage" effectué par l'IFORD en Mai 2007.

1.2.2 Echantillonnage

L'échantillon choisi pour cette enquête est supposé assez représentatif pour obtenir une bonne estimation des indicateurs concernant la sécurité alimentaire des ménages dans les camps de réfugiés, sites des déplacés et villages d'accueils.

La méthodologie d'échantillonnage appliquée pour l'enquête sur la capacité d'autosuffisance alimentaire des ménages dans les camps des réfugiés, procède d'un sondage probabiliste à deux degrés avec comme *unité primaire les blocs* et comme unité secondaire les ménages échantillonnés dans le bloc.

Au *second degré*, les ménages ont été choisis de façon aléatoire. La procédure du tirage pour cette étude est la méthode des «itinéraires». Cette méthode consiste à choisir un point de départ à partir d'une concession donnée dans laquelle on tire un premier ménage. Ensuite, les ménages suivants sont tirés au hasard selon le pas de tirage préalablement calculé. Dans chaque bloc, un certain nombre de ménages a été tirés et les chefs de ménages soumis aux interviews. Un quart de l'échantillon a couvert la population hôte de l'ensemble des camps de réfugiés et des sites des déplacés.

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par camp et village hôtes

Camp/Village d'accueil	Population ¹	Nombre approximatif de ménages	Nombre de ménages enquêtés
Camps de réfugiés			
Djabal	15,367	4,232	74
Goz Amir	19,727	5,412	110
Treguine	15,502	4,186	68
Bredjing	29,721	8,121	120
Farchana	19,586	5,332	77
Gaga	17,112	4,692	68
Iridimi	17,989	4,972	103
Am Nabak	16,701	5,038	57
Touloum	22,893	5,401	113
Mille	15,870	4,208	80
Kounougou	13,512	3,310	94
Ouré Cassoni	28,020	7,715	171
Total			1,135
Villages d'accueil			
Goz Beida			50
Hadjer Hadid			20
Farchana			20
Iriba	6,000		50
Guéréda	5,000		20
Bahai	2,600		20
Total			180

En ce qui concerne les déplacés, les deux départements (Assongha et Dar Sila), abritant la majorité d'entre eux, ont été considérés comme domaine d'étude. Dans chaque département, les données sont collectées sur la base d'un plan de sondage à deux degrés.

Au *premier degré*, les sites ont été tirés dans chaque département avec une probabilité proportionnelle à la taille de la population.

Au *second degré*, les ménages ont été choisis de façon aléatoire. La procédure du tirage pour cette étude aussi est la méthode des «itinéraires». Cette méthode consiste à choisir un point de départ à partir d'une concession donnée dans laquelle on tire un premier ménage. Ensuite, les ménages suivants sont tirés au hasard selon le pas de tirage préalablement calculé.

Un quart de l'échantillon a couvert la population hôte autour des camps de réfugiés comme pour les sites des déplacés.

¹ Statistique HCR du 31 Août 2007

Tableau 2 : Répartition des ménages enquêtés dans les sites des déplacés

Site/Village d'accueil	Population	Nombre approximatif de ménages	Nombre de ménages enquêtés
Site des déplacés			
Aradib	11,900	2,260	63
Koubigou	7,000	1,360	50
Gassiré	10,700	2,680	65
Goundiang	2,280	557	30
Arkoun	13,600	3,280	70
Total	45,480	10.137	278
Villages d'accueil			
Goz Beida			50
Arkoun			25
Goundiang			25
Koukou Angrana			50
Total			150

Au total, l'enquête a couvert :

- a) 1,135 ménages dans les camps de réfugiés ;
- b) 278 ménages dans les sites des déplacés ;
- c) 330 ménages dans les villages d'accueil.

1.2.3 Les questionnaires

La collecte des données s'est faite à travers un questionnaire ménage portant sur les aspects de la sécurité alimentaire de manière globale. Ce questionnaire a été administré aux chefs de ménages ou à toute autre personne adulte dans le ménage pouvant donner les renseignements demandés. Il a permis de collecter des informations sur la démographie, l'éducation et le cadre de vie du ménage (eau et assainissement) ; les activités socio-économiques ainsi que les contraintes, la possession de bétail, les dépenses du ménage au cours de la semaine précédant l'enquête, le rappel de la consommation alimentaire du ménage des 7 derniers jours, les revenus, la production agricole, les chocs subis par le ménage et les stratégies de gestion de ces chocs et enfin une section portant sur l'assistance humanitaire.(voir annexe)

1.2.4 Formation, collecte des données et taux de couverture

Les agents qui ont participé à la collecte des données sur le terrain ont été préalablement formés du 19 au 25 Octobre 2007. Au cours de cette formation, les agents ont été instruits de façon théorique aux diverses techniques d'interview sur la base d'un guide d'instructions générales et le questionnaire de l'enquête. Quarante agents expérimentés dans les enquêtes proposés par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé et de la Direction de la Statistique ont suivi cette formation. La phase théorique de la formation a été suivie de simulations en salle. A l'issue de cette formation, trente agents ont été retenus et répartis dans cinq équipes constituées pour cette enquête. Chaque équipe a été composée de cinq enquêteurs, d'un chef d'équipe (lui aussi enquêteur), d'un expert en nutrition et d'un superviseur, soit huit personnes. Les agents de santé communautaires employés dans

les camps des réfugiés ont été recyclés aux techniques des mesures anthropométriques un jour avant le début de l'enquête. Ils ont participé aussi bien dans l'enquête sur les capacités d'autosuffisance alimentaire et sur l'enquête nutritionnelle.

La collecte des données sur le terrain a démarré le 04 novembre et s'est achevée le 18 Novembre 2007.

A l'issue de la collecte des données de terrain, 1,579 ménages ont été effectivement enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 91%. Le tirage systématique des ménages suivi des interviews a contribué à un taux de réponse élevé au niveau des ménages quelque soit le lieu.

1.2.5 Traitement et analyse des données

Du 13 au 23 Novembre 2007, 9 agents recrutés pour la saisie des données, ont été formés sur le logiciel EPIDATA en vue de la saisie des données. Pendant la période du 10 au 23 Novembre 2007, tous les questionnaires ont été saisis et vérifiés. Un plan d'analyse et de tabulation a été élaboré par l'équipe technique de l'enquête ; ce qui a permis de disposer facilement d'indicateurs à utiliser pour le rapport de l'enquête.

1.2.5.1 Analyse des données de la sécurité alimentaire

La capacité d'**autosuffisance alimentaire** pourrait être définie comme la capacité d'un ménage à couvrir ses besoins alimentaires internes par sa propre production. Cette définition est réductrice car l'objectif de l'autosuffisance alimentaire est d'assurer la sécurité alimentaire non seulement par la production propre mais aussi par les achats et autres échanges.

La sécurité alimentaire ne peut pas être durable si les conditions socio-économiques ne sont pas adéquates, y compris un bon fonctionnement des infrastructures de santé, d'hygiène, d'éducation, d'habitat, d'accès aux moyens de production et aux marchés, et un environnement sain. L'autosuffisance alimentaire englobe donc la sécurité alimentaire et ses facteurs sous-jacents.

L'analyse des données a été fondée sur les principaux indicateurs des trois composantes de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation, et sur les relations entre la sécurité alimentaire des ménages et la malnutrition. Un accent particulier a été mis sur la capacité des ménages à accéder à la nourriture (production animale et végétale, source de revenus, capacités de réponse aux chocs récents. Divers indicateurs ont permis de définir les profils des ménages par rapport à leur capacité d'autosuffisance alimentaire). Ces indicateurs se rapportent aux domaines suivants :

- Démographie (taille du ménage, sexe et âge du chef de ménage, taux de dépendance) ;
- Accessibilité à l'eau de boisson et hygiène ;
- Productions agricoles, taux de couverture des besoins alimentaires ;
- Possession du bétail et élevage ;
- Activités génératrices de revenus ;
- Dépenses effectuées par les ménages ;
- Diversité et fréquence de consommation alimentaire dans les ménages et ;
- Chocs reçus par les ménages et stratégies de réponse qu'ils ont développées.

La consommation alimentaire des ménages est analysée selon la diversité, la fréquence de consommation des produits alimentaires et leur mode d'acquisition (propre production, achat, don, aide alimentaire...) en utilisant la méthode «**Diète et Diversité** ». Cette méthode utilise un classement standard des aliments en 8 groupes. A chaque groupe d'aliments correspond un facteur de

pondération qualitative qui traduit sa valeur énergétique (cf. tableau 3). Ce facteur de pondération est basé sur la densité des nutriments contenus dans les aliments consommés. Ainsi, les aliments de base suivants ont été considérés et classés dans les 8 groupes : riz, mil, sorgho, maïs, tubercules, légumineuses, viande, oléagineux, poisson, lait, oeuf, légumes, spiruline, fruits, sucre et huile.

Un tableau présentant les fréquences de consommation alimentaire, exprimées en nombre de jours pendant lesquels les aliments ont été consommés durant la dernière semaine précédant l'enquête, a été constitué. Les fréquences de consommation de chaque groupe d'aliments ont été pondérées puis le Score de Consommation Alimentaire (SCA) a été déterminé pour chaque ménage. L'application de cette méthode requiert l'utilisation des seuils qui fixent les limites des classes de consommations alimentaires. En effet, une consommation alimentaire d'un ménage **est pauvre** quand le SCA est inférieur à 21. Elle est **limite** si le SCA est compris entre 21.5 et 35, elle **est acceptable** quand la valeur du SCA est supérieure à 35.

Tableau 3 : Coefficient de pondération par groupe d'aliments

Groupes d'aliments	Coefficient De pondération	Aliments consommés dans les ménages
1. Aliments de base (céréales, tubercules)	2	Mil, sorgho, riz, maïs et tubercules
2. Légumineuses et oléagineux	3	Pois de terre, haricot, arachide et sésame
3. Feuilles, condiments	1	Feuilles et légumes
4. Fruits	1	Mangue, pastèques et dattes
5. Protéines animales, œufs	4	Viande, volaille, oeuf et poisson/crustacés
6. Sucres	0,5	Sucre et produits sucrés
7. Produits laitiers	4	Lait, fromage et yaourt
8. Huile et graisse	0,5	Huile de cuisson

1.2.6 Limites de l'étude

Cette enquête a des limites, notamment sur la collecte des données démographiques où les chefs de ménages ont souvent tendance à augmenter la taille des ménage, de même que les données sur la production agricole (les chefs de ménages minimisent aussi le nombre de mois qui pourraient être couvert par leur propre production) et enfin sur la disponibilité de l'aide alimentaire et non alimentaire.

Il faut signaler aussi l'existence de biais sur les réponses des enquêtés notamment sur les questions suivantes :

- Disponibilité de bétail ;
- Dépense du ménage.

L'échantillon des villages d'accueil paraissait très faible pour certains gros villages telle que Iriba, Goz Beida, Hadjr Hadid et enfin Arkoun.

2 Contexte socio-économique

Les réfugiés Soudanais ainsi que les déplacés Tchadiens sont en majorité localisés dans les régions du Ouaddaï et du Wadi Fira. Ces régions sont situées dans l'Est du Tchad entre les 11° et 14° nord.

Le climat y est sahélien au nord et sahélo soudanien au Sud avec l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse. La pluviométrie annuelle oscille entre 200 mm au nord à 950 mm au Sud. La végétation dans la partie nord de la Région du Wadi Fira est faite de pseudo steppe et de savane arbustive clairsemée. Les sols sont de faible fertilité à cause des recouvrements sableux et offrent ainsi un potentiel agricole limité. Le Sud de la région du Ouaddaï, constitué du département du Sila et de la partie méridionale du Djourf Al Ahmar enregistre une pluviométrie annuelle supérieure à 500 mm atteignant, dans l'extrême sud, 950 mm durant les années de bonne pluviosité. La végétation est du type savane arborée.

La population de la zone est estimée au 31 décembre 2006 à 700,000 habitants sur la base du taux national de croissance de 2.5%. La densité de la population est globalement faible. Les données du RPGH de 1993 indiquent que celle-ci varie de 0,7 hbts/km² à Adré, à 2,7 hbts/km² à Am - Dam. Le rapport de masculinité est de 81%. La population est très jeune, près de 53% a moins de 15 ans.

La zone renferme de nombreux groupes ethniques parlant des langues différentes mais ayant tous, en commun la religion musulmane (Ouaddaïen, Massalite, Arabes, For, Tama, Zagawa et Dadjo).

Les potentialités agricoles qui déterminent en grande partie les conditions de vie des populations varient sensiblement quand on passe d'une zone à l'autre dans la région. Dans la zone s'étendant au Nord, on estime à moins de 1% de la superficie des terres aptes à l'agriculture.² La partie centrale de la région, Adré, Sud d'Abéché et Am Dam, est dotée d'un potentiel agricole très variable avec 10 à 15 % des superficies aptes à l'agriculture. Par contre, dans la partie méridionale, les potentialités agricoles sont très intéressantes (plus de 30% de superficie cultivable).

Le taux de scolarisation est inférieur à 10%³. Dans le domaine de la santé, les indicateurs disponibles signalent 0.6 médecin, 0.9 Infirmier diplômé et 0.1 Sage Femme pour 100,000 habitants.

La répartition de la population active par secteur d'activité indique que 91 % de celle-ci relève du secteur primaire. Cette frange de la population vit à la fois de l'agriculture et de l'élevage. Le reste, essentiellement nomade, pratique uniquement l'élevage. Au Nord et dans la partie centrale de la région ce sont les cultures céréalières sous pluie; l'élevage et le maraîchage y domine. Dans la partie Sud, s'ajoute à celles-ci, la culture céréalière de décrue (Berbéré).

Le secteur secondaire qui se limite principalement aux activités de construction et de production d'électricité ne concerne que 1% de la population. Le reste est absorbé par le commerce et les services (administration, ONG, etc.). Ces deux catégories sont essentiellement urbaines.

3 Environnement socio-économique et système de vie

3.1. Profil démographique & conditions de vie des ménages

Pour mieux appréhender le profil démographique des populations Réfugiées, Déplacées et hôtes, les membres du ménage ont été divisés en quatre catégories d'âges : les moins de cinq ans,

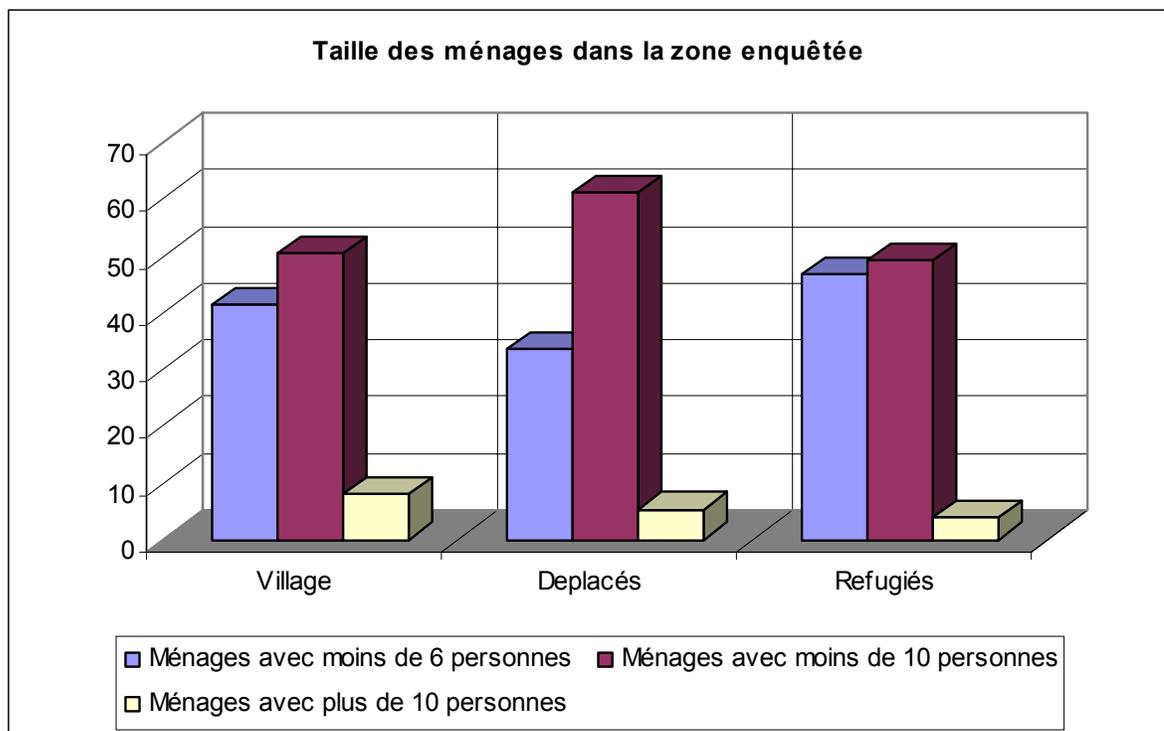
² Source : GTZ et Délégation régionale du Ministère du Plan. Plan de Développement – Le Ouaddaï/Biltine vers l'an 2005. Janvier 1998.

³ Source : GTZ et Délégation régionale du Ministère du Plan. Plan de Développement – Le Ouaddaï/Biltine vers l'an 2005. Janvier 1998.

ceux dont l'âge est compris entre 6 et 12 ans, 13 à 59 ans, et plus de 59 ans. Cette catégorisation permet de voir la représentativité au sein du ménage des moins de 5 ans ; des enfants ayant l'âge d'aller à l'école, des membres actifs du ménage et enfin des vieillards.

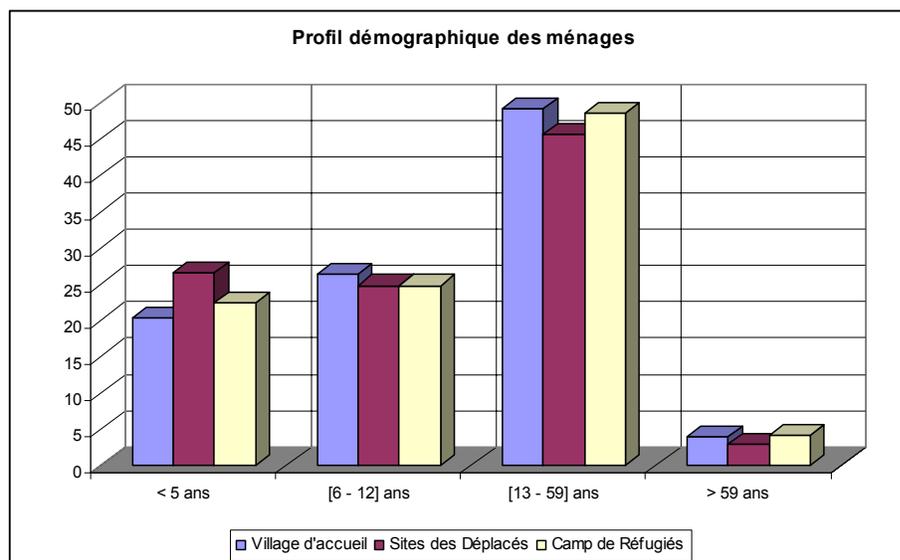
La taille moyenne des ménages sur l'ensemble de la zone enquêtée est de 5 personnes.

Figure 1 : Taille des ménages dans la zone enquêtée



Dans les villages d'accueils, 41.5% des ménages ont au moins 5 membres, ils sont 33.5 dans les sites des déplacés et 46.8% dans les camps de réfugiés. Les ménages ayant au moins 10 membres représentent 50.4% dans les villages d'accueil, 61.2% dans les sites des déplacés et enfin 49.3% dans les camps de réfugiés.

Figure 2 : Profil démographique des ménages enquêtés



L'analyse de ce graphique montre que les actifs (13–59 ans) sont majoritaires sur l'ensemble de l'échantillon soit 47.8%. Ils représentent 49.2% dans les villages d'accueil, 45.6% dans les sites des déplacés et enfin 48.6% chez les réfugiés. Les enfants de moins de 5 ans représentent 23.1% de l'échantillon, ils sont 26.6% dans les sites des déplacés soit un peu plus de 6% que la normale. Les enfants ayant l'âge d'aller à l'école (6-12 ans) reste presque identique sur l'ensemble de la zone soit 25%. Le taux des personnes âgées aussi est sensiblement le même soit 4%.

La répartition par sexe montre que les femmes représentent 51%. Elles sont très représentatives dans les villages d'accueil. A Arkoun, elles représentent 57.4% de la population, 54.9% à Iriba et 52% à Goudiang. Dans les sites de déplacés, elles sont 52% à Arkoun et Gassiré. Au niveau des camps de réfugiés, Kounougou présente un taux de 56% de femmes, elles sont 51% à Ouré Cassoni.

Au niveau des populations déplacées, 95% d'entre elles préfèrent rester dans le site au lieu de rejoindre les parents dans les villages d'accueils. 50,4% d'entre elles vivent depuis plus de un an dans les sites d'accueil, le reste de la population y est arrivée il y'a moins d'un an.

Dans les camps de réfugiés 1% des ménages vivent actuellement hors des camps dans les villages d'accueils, ils sont 8.1% dans le camp de Ouré Cassoni à vivre actuellement dans la ville de Bahai. Signalons que ce camp a toujours fait l'objet de discussion sur l'identité réelle d'une partie de sa population.

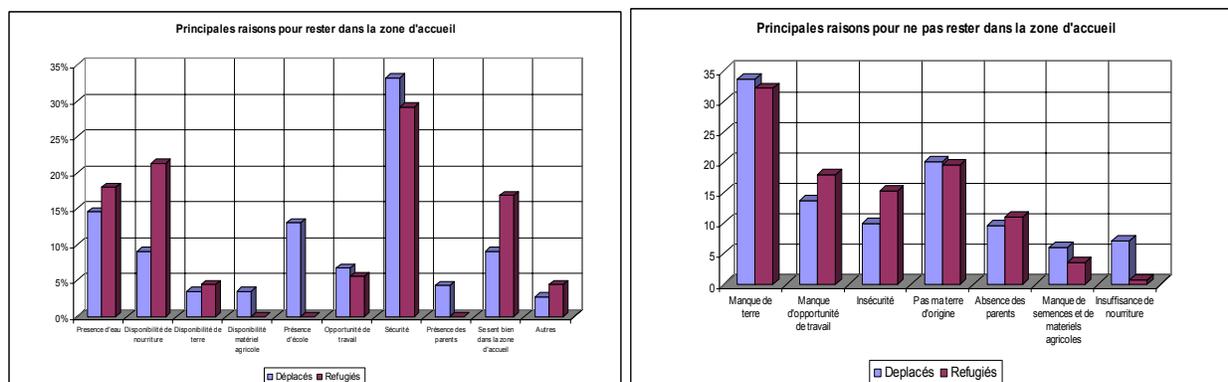
Dans les villages d'accueil, 15% des ménages avaient accueillis temporairement des déplacés, 80% des ces personnes accueillies ont regagné les sites.

Sur l'ensemble des sites de déplacés enquêtés, 44.3% des ménages planifient de rester dans le site. Ce pourcentage cache des disparités énormes. Ils sont par exemple 20% dans le sites de Koubigou a vouloir y rester et 54.4 % à Gassiré. Les principales raisons évoquées, parmi les ménages déplacés qui désirent rester dans le site sont : La sécurité, la présence d'eau et la disponibilité de nourriture. Ceux qui ne veulent pas rester avancent comme principales raisons le manque de terre cultivable (33.6%), le manque d'opportunité de travail (13.6%), l'insécurité (10%) et enfin "ce n'est pas leur terre d'origine" (20%).

Dans les camps de réfugiés, 15% des ménages envisagent d'y rester pour les mêmes raisons que ceux évoquées par les déplacés et ceux qui ne veulent pas y rester évoquent aussi les raisons similaires à celles des déplacés.

Les graphiques ci-dessous donnent les principales raisons qui poussent une partie des déplacés et des réfugiés à rester ou ne pas rester dans la zone d'accueil.

Figure 3 : Les raisons de mouvement des déplacés et des réfugiés dans la zone d'accueil.



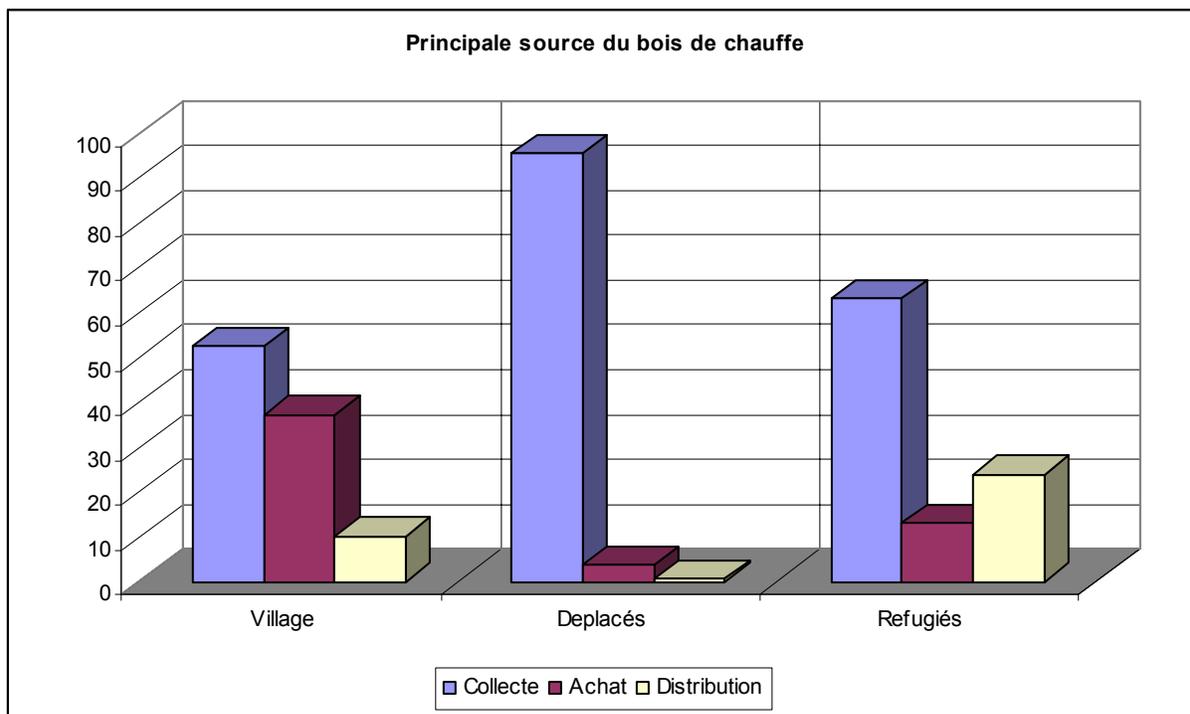
On constate sur le graphique que la présence d'école, la disponibilité de matériel agricole ou la présence de parents ne constituent pas une source de motivation pour les réfugiés afin de rester dans les camps.

Le bois de chauffe constitue un véritable calvaire pour les populations à l'Est du Tchad. En effet, cette zone semi-désertique a vu ses quelques rares arbres et arbustes dévastés lors de ces trois dernières années par une demande croissante de bois de chauffe. Ce dernier est même devenu une cause de conflit entre autochtones et réfugiés ou déplacés.

Sur l'ensemble de l'échantillon, 71% des ménages continuent de collecter systématiquement le bois de chauffe. Ils sont 16.8% à l'acheter et 11.6% à l'obtenir par distribution.

Dans les villages d'accueil, 56.2% le collectent, 33.6% l'achètent et 10% prétendent l'obtenir par distribution (Bahai et Guereda). Ils sont 95.4% à le collecter dans les sites des déplacés et 3.9% à l'acheter. Dans les camps de réfugiés, 23.9% l'obtiennent par distribution, 13% l'achètent et enfin 63.1% le collectent.

Figure 4 : Principale source du bois de chauffe



Le temps de collecte varie de moins d'une heure à plus de 4 heures. Il est plus élevé chez les réfugiés. 52.3% (parmi ceux qui collectent le bois de chauffe) passent entre 3 et 4 heures pour sa collecte. Cette situation s'explique par le fait que les autochtones leur interdisent de collecter le bois dans les environs des villages. De ce fait ces populations sont obligées de parcourir de longue distance pour se ravitailler. Cette situation est identique aussi dans les sites des déplacés ou 40% des ménages consacrent entre 3 et 4 heures pour la collection du bois de chauffe. Dans les villages d'accueil ils sont moins de 20% à avoir ces difficultés de collecte.

3.2. Analyse descriptive des services sociaux de base (Education – Santé – Eau – Hygiène)

3.2.1 Education

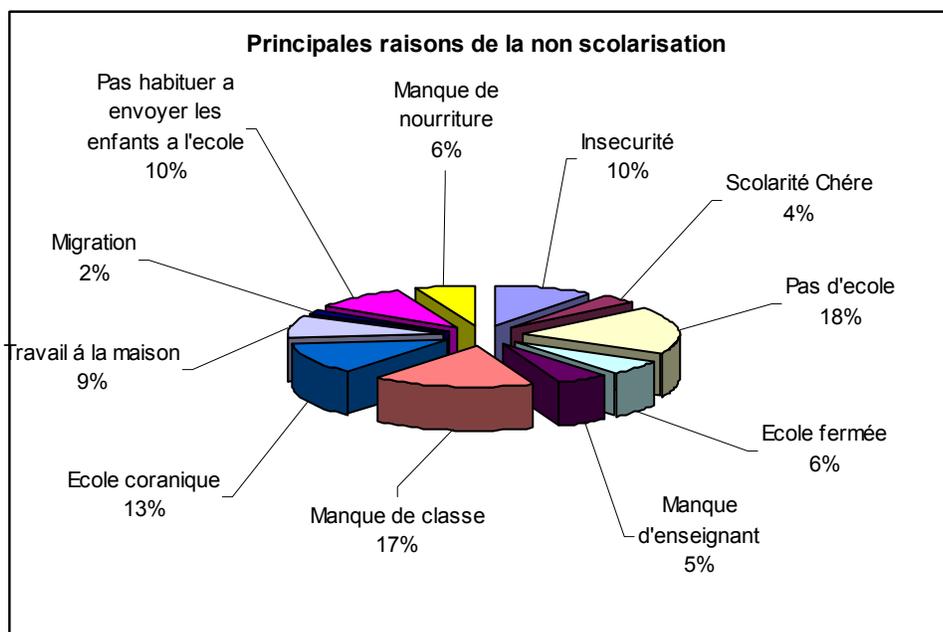
La situation de l'éducation à l'Est du Tchad reste un grand défi à relever par les autorités gouvernementales. Selon une étude menée par GTZ, le taux de scolarisation dans la région du Ouaddaï reste inférieur à 10%⁴.

Pour les enfants ayant l'âge d'aller à l'école sur l'ensemble de l'échantillon, seuls 36% sont scolarisés. Ils représentent 42.4% des enfants ayant l'âge d'aller à l'école dans les villages d'accueil, 17.8% dans les sites de déplacés et enfin 48.4% dans les camps de réfugiés. Le bon taux des camps de réfugiés s'explique par l'effort consenti par les humanitaires pour scolariser les enfants. Bien que ce taux reste encore faible, il est supérieur à celui des villages d'accueil. Pour les sites des déplacés, les initiatives prises par les humanitaires pour scolariser les enfants restent encore limitées. Ce qui pourrait expliquer ce faible taux de scolarisation.

Les principales raisons de la non scolarisation/déscolarisation sont multiples et variées. En effet, plusieurs raisons sont évoquées par les populations enquêtées parmi lesquelles on peut citer : Le manque d'école, l'insuffisance des classes, la prédominance des écoles coraniques, le travail des enfants, le manque de nourriture etc.

Le graphique ci-dessous donne les principales raisons de la non scolarisation des enfants de certains ménages dans les zones enquêtées.

Figure 5 : Principales raisons de la non scolarisation



L'analyse de ce graphique montre que le manque d'école ainsi que l'insuffisance des classes sont les principales raisons de la non scolarisation des enfants sur l'ensemble de la zone d'enquête. Cette situation est plus marquée dans les sites des déplacés et les villages d'accueil. Dans les camps

⁴ Source: GTZ et délégation régionale du Ministère du Plan. Plan de Développement – Le Ouaddaï/Biltine vers l'année 2005. Janvier 1998

de réfugiés les principales raisons de non scolarisation des enfants sont le travail à la maison ainsi que la fréquentation des écoles coraniques.

Il faut noter aussi que 10% des ménages disent ne pas avoir l'habitude d'envoyer leurs enfants à l'école, 10% évoque aussi l'insécurité comme principale raison surtout dans les sites des déplacés.

Enfin, il faut signaler que le manque de nourriture constitue aussi une raison de non envoi des enfants à l'école pour 6% des ménages.

En termes d'alphabétisation, la situation est aussi préoccupante dans les sites des déplacés où 23% des personnes ont été alphabétisées. Ils sont 34.6% dans les villages d'accueil et 39.4% dans les camps de réfugiés. La aussi des efforts doivent être consentis au niveau des sites des déplacés pour rehausser le niveau d'alphabétisation.

3.2.2 Santé

Les réfugiés bénéficient des services sociaux de base dont les soins de santé. Dans chaque camp il existe un centre de santé dispensant gratuitement les soins de santé primaire. Tous les centres de santé sont gérés par des ONGs et coordonnés par des médecins. Chaque centre est construit en structure semi dure avec plusieurs pièces partagées entre les services de tri ou des entrées, de la consultation, des soins, d'accouchement, de la mise en observation et de la nutrition. Ils offrent au delà des services du Paquet Minimum d'Activités (PMA) qui comprennent les soins curatifs, les soins préventifs et les soins promotionnels certains services du niveau supérieur de la pyramide sanitaire comme les unités de prise en charge nutritionnelle. Les activités curatives comprennent les consultations curatives, la mise en observation, les références et contre références avec les ambulances vers les hôpitaux de district les plus proches et la nutrition thérapeutique. Les activités préventives comprennent les consultations préventives des enfants, la vaccination, les consultations prénatales et post-natales, la supplémentation nutritionnelle chez les femmes enceintes, les femmes allaitantes et les enfants, la lutte contre le VIH/SIDA. Les activités promotionnelles consistent en l'accouchement assisté, l'Information-Education-Communication (IEC) contre les maladies, les formations, etc.

En plus des réfugiés, les centres de santé des camps accueillent aussi mais à de faibles proportions des populations autochtones qui habitent dans les alentours.

Dans les sites des populations déplacées, la situation est toute autre. Les infrastructures connues sous la dénomination de poste de santé sont implantées dans de grands sites des déplacés et en structure légère non durable. Ces postes de santé sont gérés aussi par les ONGs et offrent plus ou moins le PMA. Certains sites sont desservis par des cliniques mobiles à des fréquences de deux à trois par semaine. Ces activités mobiles sont souvent entravées par l'état des pistes et la situation sécuritaire.

En moyenne, 95% des ménages sont satisfaits de l'existence d'une infrastructure sanitaire. L'appréciation de l'infrastructure sanitaire par les ménages n'est pas pleinement positive dans deux camps de réfugiés (Farchana et Gaga) où respectivement 19% et 29% des ménages ne seraient pas entièrement satisfaits et pour raisons « le manque de médicaments » ou quand ils existent leur « non diversification ».

L'ensemble des camps de déplacés du Dar Sila (Koubigou, Gassiré, Koloma, Aradip, Habilé, Kerfi) est couverts par une structure de santé, ce qui n'est pas le cas pour les sites de Assongha (Alache, Arkoun, Goudiang). Ces derniers sont couverts par une clinique mobile à raison d'un passage hebdomadaire pour les sites de Alacha et Goudiang et 3 fois par semaines pour le site de Arkoun.

D'une manière générale et malgré le sentiment de non satisfaction exprimé par une infime minorité des réfugiés et déplacés par rapport à l'existence d'une infrastructure sanitaire (5%) et aux soins reçus (8%), les aspects relatifs à la santé dans les camps et sites sont acceptables.

Pour les populations hôtes, la couverture sanitaire du pays étant très faibles, une bonne partie de ces villages n'ont pas d'infrastructure de santé. Ceux existant ont des problèmes soient de personnels soient d'équipement et ou de médicaments.

Il existe un système d'information sanitaire appuyé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui permet le suivi hebdomadaire des maladies à potentiel épidémique dans les camps de réfugiés et sites déplacés.

3.2.3 Accès à l'eau potable

Sur l'ensemble des zones enquêtées, l'accès à l'eau est effective pour 88.7% des ménages. Les villages d'accueil ont le taux le plus faible avec 81% de ménages ayant l'accès à l'eau potable. Ils sont 89.6% dans les sites des déplacés et 95.6% dans les camps de réfugiés. Il faut signaler que malgré la forte présence des humanitaires dans la ville de Hadjr Hadid, le taux d'accès à l'eau potable n'est que de 10% pour les populations locales. Dans les camps de réfugiés, Farchana et Iridimi présente les taux les plus faibles avec respectivement 77.4 et 78.9% de ménages ayant accès à l'eau potable. Dans les sites des déplacés, Goudiang présente le taux le plus faible avec 16.7% de ménages ayant ce service.

3.2.4 Hygiène

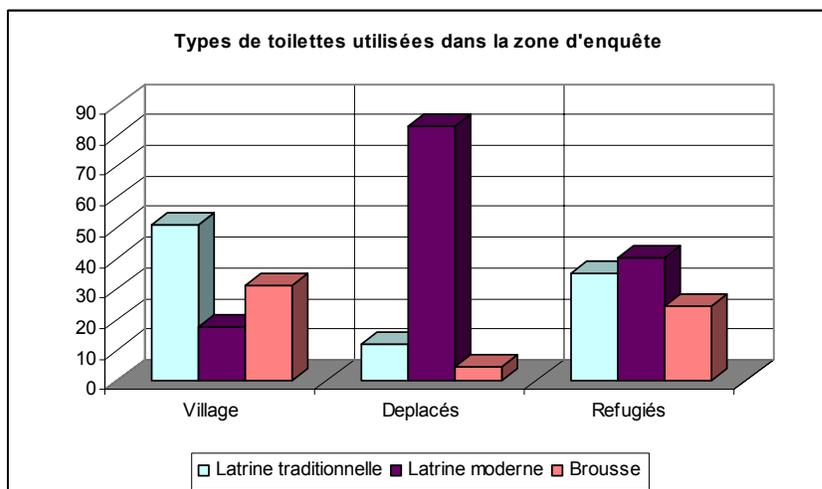
En matière d'hygiène, la situation sanitaire s'est améliorée bien que des efforts restent à faire du coté des populations hôtes comme des réfugiés. En effet, 32.7% des ménages ont accès aux latrines traditionnelles, 47.1% aux latrines moderne et enfin 20% font leurs besoins en brousse.

Un tiers des populations hôtes continuent de faire leur besoins en brousse et 50.9% dans des latrines traditionnelles.

Dans les camps de réfugiés bien que la disponibilité de latrines est une réalité, elles ne sont utilisées que par 40% des ménages. Les raisons de cette sous utilisation sont nombreuses. Selon les réfugiés, certaines latrines sont impropres, d'autres pleines ou fragiles pouvant s'effondrer à la moindre charge, etc.

Des efforts de sensibilisations sur l'utilisation des latrines doivent être faites au niveau des réfugiés pour l'entretien des latrines. Les ONGs doivent aussi intégrer dans leur programme la construction de latrines dans les différents villages d'accueils où en collaboration avec le PAM mettre en place un projet de vivre contre travail pour la construction des ces équipements.

Figure 5 : Type de toilette utilisée dans la zone d'enquête



3.3. Biens & Activités génératrices de revenus

3.3.1 Disponibilité de biens

Les équipements agricoles disponibles sont limités et rudimentaires. Les principaux équipements disponibles sont : houes, haches, charrue et charrette.

Sur l'ensemble de la zone d'enquête, 47.7% des ménages enquêtés disposent d'au moins de deux houes/haches. Ils ne sont que 2.8% à en disposer plus de 4. Les villages d'accueil sont mieux équipés, puis suivent les déplacés et enfin les réfugiés. Pour les charrues et charrettes, la situation est similaire. Les villages d'accueil sont mieux équipés suivent les déplacés et enfin les réfugiés. Cependant cette possession de charrue est extrêmement faible, seuls 2.9% des ménages enquêtés en possèdent. Ils sont 8.8% dans les villages d'accueil, 3.6% dans les sites de déplacés et enfin 1.5% dans les camps de réfugiés.

Comme pour les équipements agricoles, la disponibilité d'autres équipements est faible sur l'ensemble de la zone enquêtée. En effet, seul 1% des ménages disposent de moulin, 3.2% de bicyclette, 18.7% de radio et enfin 3.1% de matériels de pêche ou de chasse. Les villages d'accueil sont mieux loties, suivent les sites des déplacés et enfin les réfugiés.

3.3.2 Accès aux crédits & Epargnes

L'analyse de l'accès aux crédits dans la zone d'enquête montre que des efforts considérables restent à faire pour permettre aux populations de restaurer leur capital productif. En effet, sur l'ensemble de l'échantillon, seuls 28.4% des ménages ont accès aux crédits et 94% de ce crédit provient de structures non formelles (parents, voisins, commerçants). Parmi les ménages qui n'ont pas accès aux crédits, 8% prétendent ne pas en avoir besoin et 92% affirment qu'ils ne trouvent pas de prêteurs.

Dans les villages d'accueil, 30% des ménages ont accès aux crédits contre 31% dans les camps de réfugiés et 16.8% dans les sites des déplacés. L'analyse par camp montre que l'accès aux crédits est plus facile dans les camps du Nord (Am Naback, Iridimi, Mille, Oure Cassoni, Touloum) que dans les autres camps. Ceci est valable aussi pour les sites des déplacés comme pour les villages d'accueil. Rappelons que ces crédits proviennent de structures non formelles (parents, voisins, commerçants).

L'essentiel du crédit (80%) est consacré à l'achat de nourriture ; soit 71% dans les villages d'accueil, 82% dans les sites des déplacés et enfin 89% dans les camps de réfugiés. Les autres postes d'investissement sont les équipements productifs (5%), les nouvelles activités (7%), la santé (5%) et les dépenses de cérémonies (3%). Les dépenses sur le transport et la scolarité sont marginales.

Dans les villages d'accueil, comme dans les sites et camps des réfugiés et déplacés, l'épargne est extrêmement faible. Sur l'ensemble de l'échantillon, seuls, 5.5% prétendent avoir une épargne sous forme liquide, 1.1% sous forme de biens productifs, 0.6% sous forme d'animaux et 0.3% sous forme de bijoux.

3.3.3 Activités génératrices de revenus (AGR)

Si dans les sites de déplacés et des camps de réfugiés, la principale source de revenus est le travail rémunéré (respectivement 29 et 38% des ménages), dans les villages d'accueil cette activité (23% des ménages) vient en deuxième position après la vente de produits agricole (27% des ménages).

Le petit commerce est la seconde activité génératrice de revenus dans les camps de réfugiés, il permet à 15% des ménages de subvenir à certains besoins non couverts par l'aide humanitaire. Il est suivi par la vente de bois de chauffe avec 13% de ménages.

Dans les camps de déplacés, la vente de bois de chauffe est la deuxième activité génératrice de revenus avec 28%, le petit commerce vient en troisième position et procure à 10% des ménages l'essentiel de leurs revenus.

La vente de la production agricole est fortement pratiquée dans les camps de Goz Amir (34% des ménages), Djabal (18.4% des ménages) et Gaga (14.7% des ménages). Dans les autres camps cette activité génératrice de revenus est marginale et occupe moins de 10% des ménages.

Il faut noter enfin que la vente de l'aide alimentaire constitue aussi une source de revenu pour moins de 7% des ménages dans les camps de réfugiés et sites des déplacés. Cette activité assure des revenus pour 15% des ménages en moyenne dans les camps de réfugiés de Am Naback, Farchana, Gaga, Iridimi, Millé et Touloum et dans le site des déplacés de Goudiang.

Les sites de déplacés et camps de réfugiés présentant le plus grand panel d'activités génératrices de revenus sont : Gaga, Djabal, Treguine et Goudiang. Dans ces camps et sites, les activités génératrices de revenus procurent à plusieurs ménages des moyens de pouvoir subvenir à des besoins non couverts par l'aide humanitaire.

Sur l'ensemble de la zone d'enquête, le panel des activités génératrices de revenus reste limité à cinq principales activités qui sont : la vente de produits agricoles, le travail rémunéré, l'artisanat, la vente de bois de chauffe et le petit commerce. Deux de ces cinq principales activités sont précaires : la vente de bois de chauffe et l'artisanat. La vente de production agricole est fortement tributaire de la campagne agricole. En année de bonne récolte, cette activité constitue une importante source de revenus, cependant pour les années de mauvaise récolte, cette activité reste paralysée.

En résumé, des cinq principales activités génératrices de revenus dans la zone enquêtée seulement, deux peuvent être considérées comme durable, le travail rémunéré et le petit commerce. Ce dernier stagne aussi du fait du manque de financement.

Le graphique 6 ci-dessous donne le panel des activités génératrices de revenus dans les villages d'accueil, sites des déplacés et camps de réfugiés.

Les principales contraintes des activités génératrices de revenus sont : le manque d'opportunités de développement des AGR, l'insécurité, l'absence de marché et enfin une faible production agricole.

Les principales contraintes de développement des activités sont presque les mêmes quelques soient les sites, camps ou villages d'accueil. Il faut signaler que l'insécurité constitue la principale contrainte de développement des AGR dans les camps de réfugiés de Bahai (61%) et Guereda (90.5%). L'absence de marché est surtout ressenti dans les camps de Iridimi, Touloum, Am Nabak et Farchana. La faible production agricole ainsi que la baisse des produits agricoles constituent la principale contraintes des villages de Arkoun, Goudiang, Farchana, Hadjr hadid.

Figure 6 : Principale source de revenus

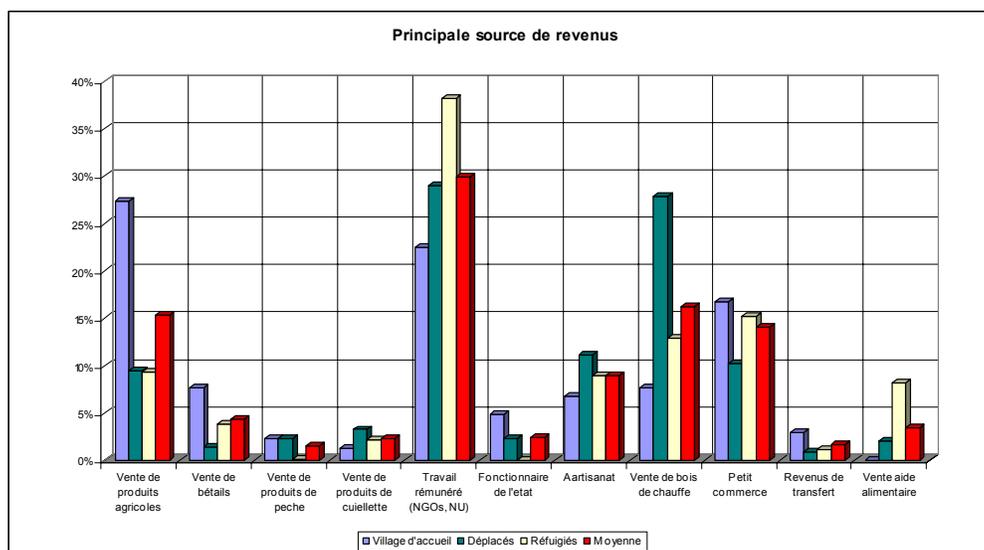
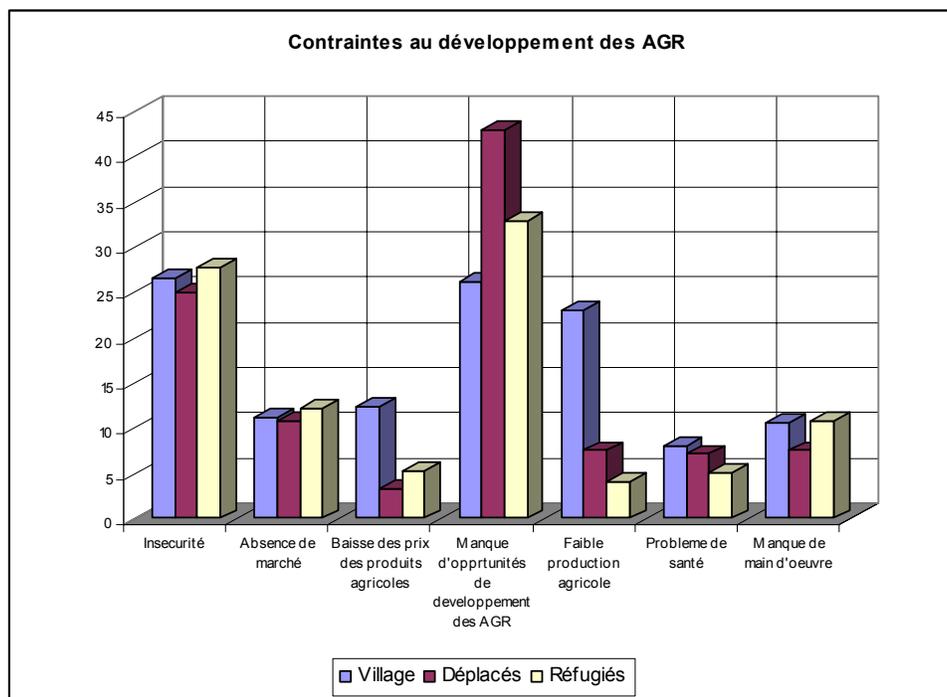


Figure 7 : Contraintes au développement des AGR

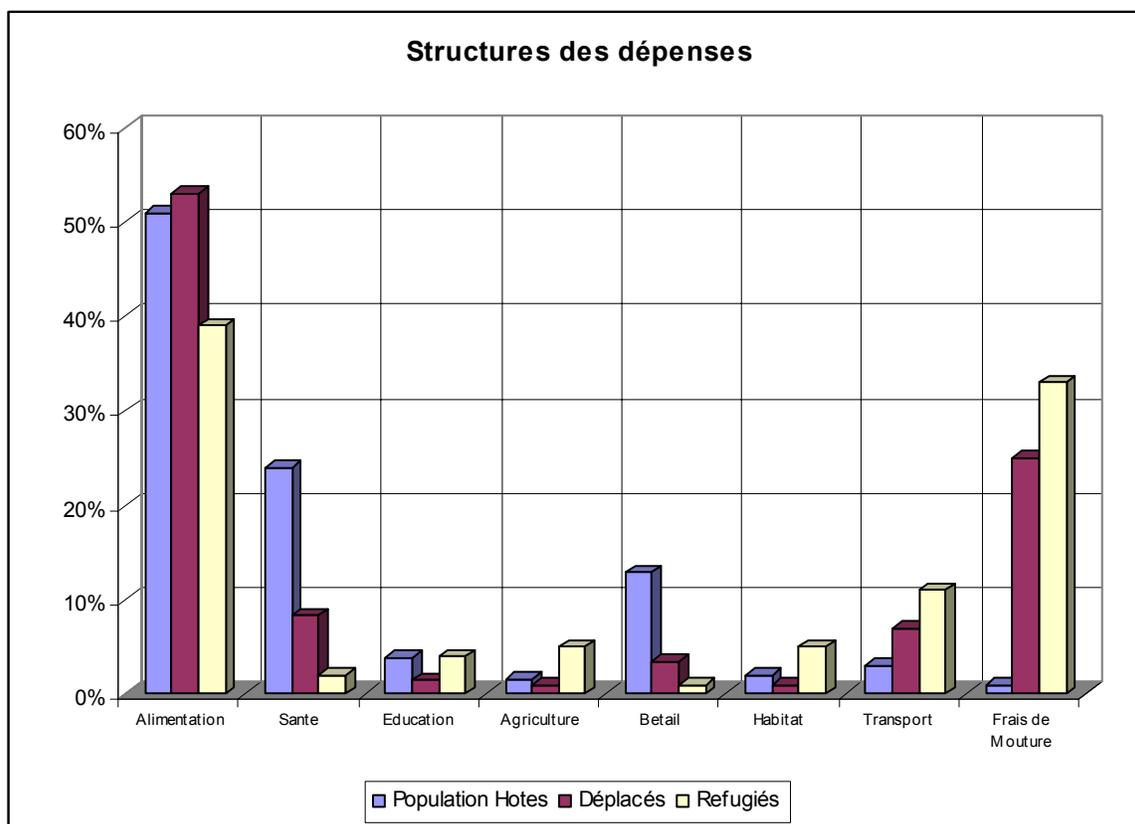


Afin de permettre aux réfugiés et déplacés d'améliorer leurs capacités d'autosuffisance alimentaire, il est important d'étudier les possibilités de réduction de ces contraintes. Aussi, des interventions humanitaires permettant le développement des AGR doivent être mises en place de même que des opportunités d'extension des marchés.

3.4. Structures des dépenses ménages

En moyenne, sur l'ensemble de la zone enquêtée, les dépenses alimentaires viennent en première position, elles représentent plus de 45% des dépenses des ménages ; suivies des dépenses de santé et de bétail pour les populations hôte avec respectivement 24 et 13%. Pour les réfugiés et les déplacés, les frais de mouture constituent la seconde dépenses des ménages. Le graphique ci-dessous donne la structure des dépenses ménages par catégorie de populations.

Figure 8 : Structures des dépenses



Dans les camps de réfugiés, 59% des ménages dépensent entre 300 et 5000 Fcfa par semaine ; ils sont 65% dans les sites des déplacés et 50% chez la population hôte. En d'autres termes sur l'ensemble de l'échantillon, 58% des ménages vivent avec moins de 1.5\$ par jour, 18% vivent avec 2 \$ par jour. Seuls 24% des ménages vivent avec un peu plus de 2\$ par jour. Comparé aux normes de la banque mondiale, on peut dire que 58% de cette population vit en dessous du seuil de pauvreté.

3.5. Production agricole & Taux de couverture des besoins céréaliers

La pratique de l'agriculture par les réfugiés et les productions agricoles qui en résultent sont astreintes aux conditions climatiques et à la disponibilité des terres agricoles. En effet, les conditions climatiques sont peu favorables à l'agriculture notamment dans la zone située dans la bande sahélo-saharienne : Am Naback, Iridimi, Kounoungou, Milé, Ouré Cassoni et Touloum. Pour les autres zones, les productions agricoles sont surtout fonction de l'accès aux terres et à leur importance.

La rareté et l'accessibilité des terres sont d'autant plus marquées que 74% des ménages dans les camps s'en trouvent dépourvus. Ils sont 80% dans les sites des déplacés et 46% chez la population hôte enquêtées.

Les superficies détenues sont faibles et varient en fonction des types de populations. En moyenne sur l'ensemble de l'échantillon 18% des ménages ont au moins 1 hectare, 36% entre 1 et 5 et 8% en ont entre 5 et 10.

Pour les camps de réfugiés, l'accès à la terre est acceptable dans les camps de Djabal (28%), Farchana (18%) et Gaga (17%), Tréguine (19%) et enfin Goz Amer (35%). Pour les sites de déplacés, Goudiang et Goz Bagar présentent les meilleurs taux d'accès à la terre avec respectivement 34 et 25% de ménages ayant accédé à la terre pour cultiver cette année. Pour les sites de Dar Sila l'accès à la terre est très faible, quelques déplacés ont préféré retourner dans les villages d'origine pour cultiver.

A coté de l'accessibilité aux terres qui constitue le plus important obstacle à l'agriculture, l'obtention des semences constitue une contrainte pour les ménages qui pratiquent l'agriculture, car elles proviennent essentiellement de leurs propres stocks (1,7%) sauf dans le camp de Gaga où les réfugiés ont reçu des semences de la part de la FAO et d'autres ONGs.

Les productions agricoles sont faibles pour les 30% des ménages qui disposent des terres agricoles et qui ont pu pratiquer l'agriculture sur l'ensemble de l'échantillon.

En ce qui concerne les productions agricoles, pour les besoins de l'analyse, recours a été fait à la norme de consommation alimentaire de céréales au Tchad qui est de 159Kg/personne/an, soit une consommation mensuelle de 13,25 Kg/personne/mois. Les ménages sont classés en fonction du niveau de production disponible des céréales comparé au niveau de couverture des besoins en céréales. Ainsi, les intervalles suivant ont été fixés :

1. 3 mois de fin Novembre à fin Février correspondant à la fin des récoltes de cultures de décrûe ;
2. 6 mois de fin Novembre à fin Mai correspondant au début de la période de soudure ;
3. 9 mois de fin Novembre à fin Août correspondant à la fin de la période de soudure et début des premières récoltes.

Pour les camps de réfugiés, 95% des ménages, ayant cultivé cette année, ne pourront couvrir que moins de 3 mois de leurs besoins céréaliers. Seuls, 1% pourra couvrir ces besoins jusqu'à la prochaine récolte. Les camps de Gaga, Tréguine Goz Amir et Djabal présentent les meilleurs taux. Dans ces camps, 3 à 8% des ménages pourront couvrir leurs besoins jusqu'à la prochaine récolte.

Pour les sites de déplacés, 90% des ménages ayant cultivé cette année ne pourront couvrir que moins de 3 mois de leurs besoins céréaliers. 2.5% des ménages pourront couvrir 3 à 7 mois et enfin seuls 1% pourra couvrir ses besoins céréaliers jusqu'à la prochaine récolte de 2008. Les sites les plus nantis sont Goudiang et Goz Bagar avec respectivement 35.6 et 38.9% de ménages pouvant couvrir 7 mois de leurs besoins céréaliers. Dans ces deux sites, il n'est pas nécessaire de faire des distributions mensuelles. Seuls les plus vulnérables devraient en bénéficier. Les autres pourront recevoir des distributions trimestrielles, mais à partir de Mai 2008, avec l'épuisement progressif des stocks céréaliers, les distributions mensuels devraient toucher toutes cette populations afin d'éviter la consommation des semences.

Pour les populations hôtes la situation est meilleure. 40% des ménages ont un taux de couverture des besoins céréaliers de 3 mois, 15% de 7 mois et enfin 19.7% de 9 mois.

Les principales contraintes au développement de l'agriculture sont : Le manque de moyens de production, le manque de terre (Accessibilité et/ou Disponibilité), la pauvreté des sols, le manque d'engrais et de semences de qualité et enfin l'insécurité.

3.6. Elevage et disponibilité de bétails

La possession du bétail dans le milieu des réfugiés et déplacés est faible et serait liée à l'environnement physique et humain qui déterminent les conditions de pâturage et de protection des ressources animales. L'élevage chez les autochtones est une activité pratiquée en partie. A travers les données, on comprend aisément que seuls quelques individus pratiquent cette activité ; ce qui se traduit par une certaine disparité dans la possession. La pratique de cette activité est plus répandue au nord (Guereda, Iriba, Bahai).

Dans les camps de réfugiés, l'élevage des petits ruminants n'est pas non plus très répandu dans les camps : 78% des ménages n'ont pas de caprins et 88% n'ont pas des ovins. Le nombre des caprins possédés varie de 1 à 75 têtes et 16% de ménages en ont entre 1 et 5. Pour les ovins, il varie de 1 à 50 têtes et 10% de ménages en ont entre 1 et 5.

Les camelins qui sont des animaux de valeur et de prestige sont peu possédés : 99% de ménages n'en possèdent pas du tout et seulement 0,4% en possèdent 1 tête.

La possession du bétail dans le milieu des déplacés est analogue à celle des réfugiés et souffre d'un environnement physique et humain peu favorable au développement de l'élevage sédentaire.

Les bovins, quand ils existent chez les déplacés, sont en nombre faible : 1 à 10 têtes. Seuls, 1,1% des ménages ont des bovins. A cause des déplacements, pour le moins, déstabilisants, les déplacés n'ont pas pu élever assez de petits ruminants sur les sites : 92,1% des ménages n'ont pas des caprins et 91,4% n'ont pas des ovins.

Le nombre des caprins possédés varie de 1 à 40 têtes et celui des ovins varie de 1 et 22 têtes ; ce qui indique que la disponibilité des petits ruminants est plus faible sur les sites que dans les camps.

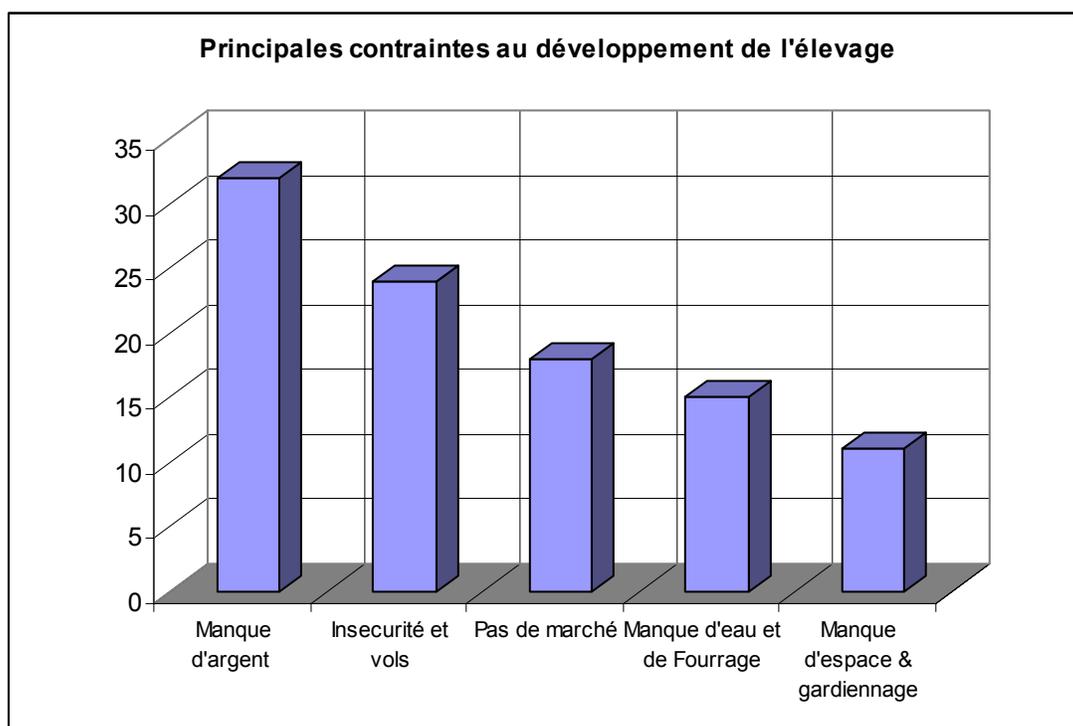
Pour les populations hôtes, la possession des bovins est excessivement disparate : pour les ménages éleveurs qui ne représentent que 15%, elle va de 1 tête à 100 têtes. 85% des ménages n'ont pas de bovins et seuls 8% possèdent entre 1 et 5 têtes, 3% en possèdent entre 5 à 10 têtes. Dans la ville de Iriba, 8% des ménages possèdent entre 21 et 100 têtes.

Peu de ménages autochtones possèdent des petits ruminants : 71% des ménages n'ont pas de caprins et 76% n'ont pas des ovins.

Le nombre des caprins possédés par 29% de ménages varie de 1 à 50 têtes et celui des ovins possédés par 24% des ménages varie entre 1 et 85 têtes.

Le graphique ci-dessous donne les principales contraintes au développement de l'élevage.

Figure 9 : Principales contraintes au développement de l'élevage



3.7. Chocs, stratégie de gestion des chocs et priorités des ménages

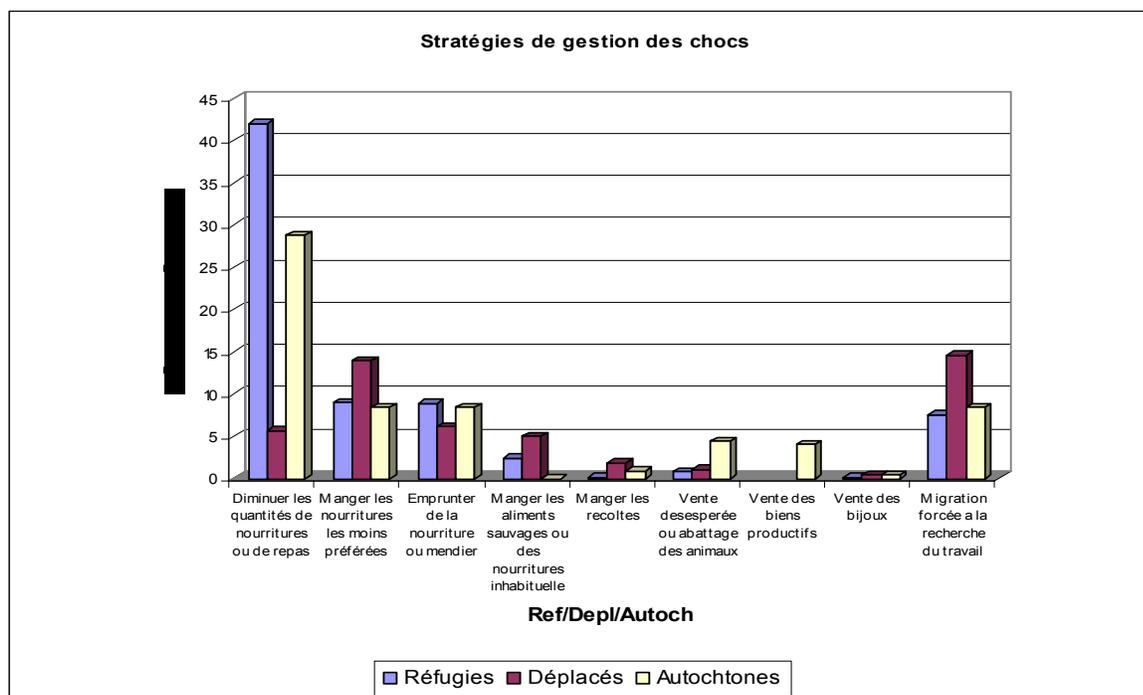
3.7.1 Chocs et stratégie de gestion des chocs

Dans la zone enquêtée, 61.7% des ménages prétendent avoir eu au moins un jour des difficultés pour faire face à leur besoins alimentaires.

Lors de ces difficultés, plus de 25% des populations hôtes font recours à la diminution des quantités de nourriture ou de repas. Ils sont plus de 40% dans les camps de réfugiés. Dans les sites de déplacés, en cas de problèmes alimentaires, les chefs de ménages font recours dans la majorité des cas à la recherche du travail. Manger des aliments non préférés constitue aussi une stratégie sur l'ensemble de la zone enquêtée.

Il faut noter enfin que la vente d'actif productif n'est pas une stratégie au niveau des camps de réfugiés et déplacés.

Figure 10 : Stratégies de gestion des chocs

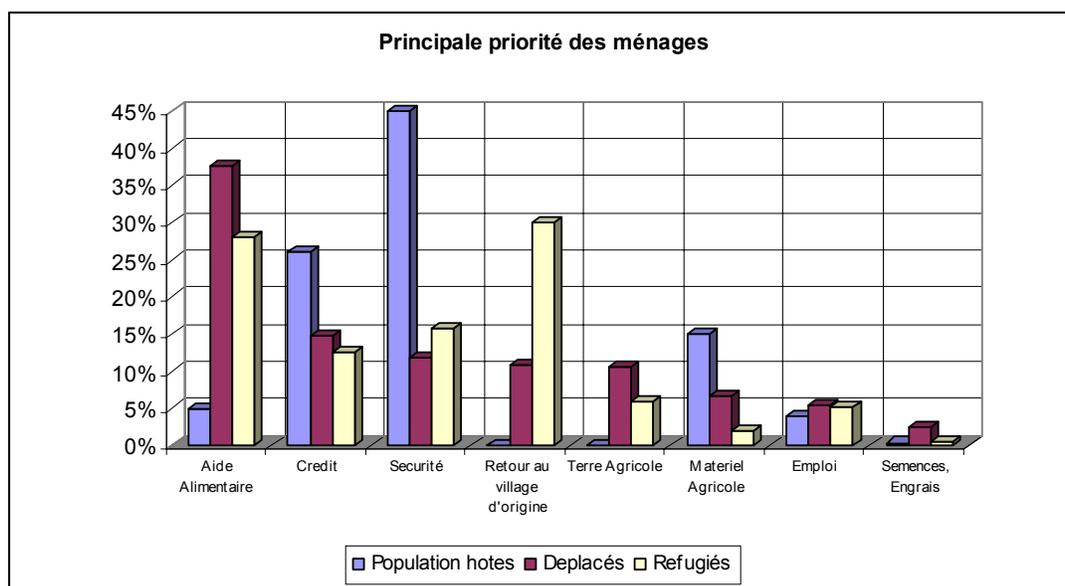


3.7.2 Priorité des ménages

Sur l'ensemble de l'échantillon, la principale priorité est la sécurité (24%), suivi de la nourriture (23%) et ensuite du crédit pour le financement d'activités génératrices de revenus (18%). Une analyse par catégorie de population montre que la nourriture est la première priorité des déplacés (38%), pour les réfugiés elle est la seconde priorité (23%) juste après le retour au village d'origine (24%). Pour les populations hôtes, la sécurité constitue la première priorité (45%) suivi du crédit (26%) et enfin de distribution de matériel agricole (15%). Il faut noter l'importance du crédit sur l'ensemble de l'échantillon: Il est la seconde priorité des ménages déplacés et populations hôtes et vient en quatrième position chez les réfugiés.

Le graphique ci-dessous donne les principales priorités des ménages en fonction des catégories de populations.

Figure 11 : Principale priorité des ménages



4 Consommation Alimentaire

4.1. Analyse de la Consommation alimentaire des ménages

La méthode dite de "Diète et Diversité " a été utilisée pour l'analyse de la consommation alimentaire des ménages. Cette méthode a permis d'obtenir une classification de ménages en trois groupes : ménages à consommation alimentaire pauvre, ménages à consommation alimentaire limite, ménages à consommation alimentaire acceptable.

Figure 12 : Classification des ménages en fonctions du niveau de consommation alimentaire

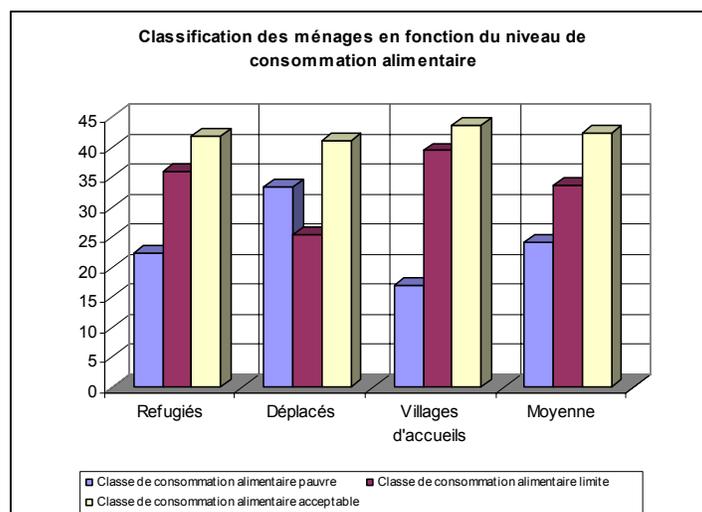


Tableau 4 : Répartition des ménages par site suivant les classes de consommation alimentaire (%)

Nom	Classe de consommation alimentaire pauvre	Classe de consommation alimentaire limite	Classe de consommation alimentaire acceptable
Camps de Réfugiés			
Am Naback (Réfugiés)	3.5	31.6	64.9
Bredjing (Réfugiés)	24.0	43.0	33.1
Djabal (Réfugiés)	2.7	50.7	46.7
Farchana (Réfugiés)	17.7	32.3	50.0
Gaga (Réfugiés)	17.6	33.8	48.5
Goz-Amir (Réfugiés)	25.9	34.5	39.7
Iridimi (Réfugiés)	12.6	31.6	55.8
Kounougou (Réfugiés)	34.6	38.5	26.9
Mille (Réfugiés)	40.5	32.4	27.0
Ouré Cassoni (Réfugiés)	34.6	36.0	29.4
Touloum (Réfugiés)	12.3	32.8	54.9
Treguine (Réfugiés)	42.0	33.3	24.6
Moyenne	22.3	35.9	41.8
Sites des déplacés			
Aradib (Déplacés)	18.5	29.2	52.3
Arkoun (Déplacés)	55.6	34.9	9.5
Gassiré (déplacés)	16.2	11.8	72.1
Goudiang (Déplacés)	56.7	20.0	23.3
Koubigou (Déplacés)	20.4	31.5	48.1
Moyenne	33.4	25.5	41.1
Villages d'accueils			
Arkoun (Village)	24.0	72.0	4.0
Bahai (Village)	19.0	42.9	38.1
Goudiang (Village)	29.2	54.2	16.7
Goz Beida (village)	3.0	17.0	80.0
Guereda (Village)	33.3	42.9	23.8
Hadjr Hadid (Village)	5.1	31.6	63.3
Iriba (Village)	4.5	15.5	80.0
Moyenne	16.9	39.4	43.7
Moyenne sur l'ensemble des sites	24.2	33.6	42.4

- **Classe des ménages à consommation alimentaire pauvre**

Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales accompagnées de légumes à travers la sauce. Les céréales sont consommées tous les jours. Les ménages ont un accès faible aux protéines animales (Farine de viande séchée) qui dans certains cas ne sont consommées que 1 ou 2 fois par semaine. Les repas sont constitués généralement de céréales, d'huile et de légumes (feuilles). Le régime alimentaire des ménages n'intègre pas les légumineuses, les oléagineux, les fruits, le lait et les produits laitiers. L'équilibre alimentaire est loin d'être atteint. Les ménages consomment rarement plus de deux repas par jour. Cette classe de consommation concerne 24.2% de l'ensemble des ménages enquêtés.

Elle est plus présente dans les sites des déplacés ou elle représente 33.4% des ménages. En d'autres termes, plus d'un tiers des déplacés a actuellement une consommation alimentaire pauvre. Vient ensuite les camps de réfugiés avec 22.3% de ménages et enfin les populations hôtes avec un peu moins de 17% de ménages avec consommation alimentaire pauvre. Au niveau des sites de déplacés, la situation est sérieuse à Arkoun et Goudiang ou respectivement 55.6 et 56.7% des ménages sont dans cette catégorie. Au niveau des camps de réfugiés seuls Millé et Tréguine affichent des taux supérieurs à 40% soit respectivement 40.5 et 42%. En ce qui concerne les villages d'accueil, la situation est sérieuse à Guereda ou plus d'un tiers de la population se retrouve dans cette catégorie. Cette situation est relativement normale pour les sites des déplacés. Cette population a reçu sa dernière distribution en juin (distribution couvrant 3 mois), mais la mauvaise gestion des vivres n'a pas permis à un grand nombre de ménage de boucler facilement les trois mois de la période de soudure. Chez les réfugiés, la situation à Millé et Tréguine est difficile à comprendre, ces camps reçoivent régulièrement les distributions à l'instar des autres camps, cependant ils sont situés dans des zones où les possibilités de faire l'agriculture et des activités génératrices de revenus sont difficiles. Pour la ville de Guereda, la situation pourrait être expliquée par l'insécurité qui a restreint toutes les activités dans la zone et par conséquent a eu des effets sur la situation alimentaire des ménages.

- **Classe des ménages à consommation alimentaire limitée**

Les ménages ayant ce profil ont une alimentation basée essentiellement sur la consommation des céréales accompagnées de légumes, de légumineuses et parfois de protéines animales. Les céréales et les légumineuses sont consommées tous les jours. L'accès aux protéines animales est très faible; celles-ci, dans certains cas, ne sont consommées que 3 ou 4 fois par semaine. L'huile et le sucre sont une partie intégrante du régime alimentaire et sont consommés pratiquement tous les jours. Le régime alimentaire des ménages intègre très faiblement les oléagineux, les fruits, le lait et les produits laitiers. L'équilibre alimentaire n'est pas atteint. Certains ménages arrivent à consommer 3 repas par jour. Ces ménages sont très difficiles à catégoriser car ils se retrouvent à la limite des deux classes de consommations alimentaires pauvres et acceptables.

Cette classe de consommation représente 33.6% des ménages enquêtés. Plus d'un tiers (35.6%) des ménages enquêtés dans les camps de réfugiés sont dans cette catégorie, ils sont respectivement 25.5 et 39.4% dans sites des déplacés et villages d'accueil.

Cette classe est très présente dans les camps de réfugiés de Bredjing (43%) et Djabal (50.7%). Ils sont 35% dans le site des déplacés de Arkoun et 72% chez les populations hôtes du même village.

- **Classe des ménages à consommation alimentaire acceptable**

Le régime alimentaire des ménages de cette classe est assez varié et les fréquences de consommation des aliments sont plus élevées. Le régime alimentaire repose sur tous les groupes d'aliments. Les céréales constituant l'alimentation de base et sont consommées tous les jours accompagnées de sauces en protéines animales. Les légumineuses et oléagineux sont aussi bien consommés de 3 à 7 jours tout comme les légumes qui sont consommés 5 à 7 jours par semaine. Le sucre et l'huile sont consommés tous les jours. Les fruits et le lait sont faiblement consommés. Les aliments consommés sont riches et sont susceptibles de couvrir les besoins nutritifs. Ce régime alimentaire est diversifié. Cette classe représente 42.4% des ménages enquêtés. Elle est respectivement de 41.1, 41.8 et 43.7% dans les sites des déplacés, camps de réfugiés et populations hôtes. Les camps de réfugiés de Touloum, Iridimi et Am Naback présentent les meilleurs taux avec respectivement 54.9, 55.8, et 64.9% de ménages dans cette catégorie. En ce qui concerne les déplacés, la situation est meilleure dans les sites de Gassiré (72.1%) et Aradib (52.3%). Il faut signaler que l'enquête a eu lieu juste après la distribution des vivres dans ces deux camps. Pour les

villages d'accueil, les plus fort taux de ménage à consommation alimentaire acceptable sont Hadjr Hadid (63.3%), Iriba (80%) et Goz Beida (80%).

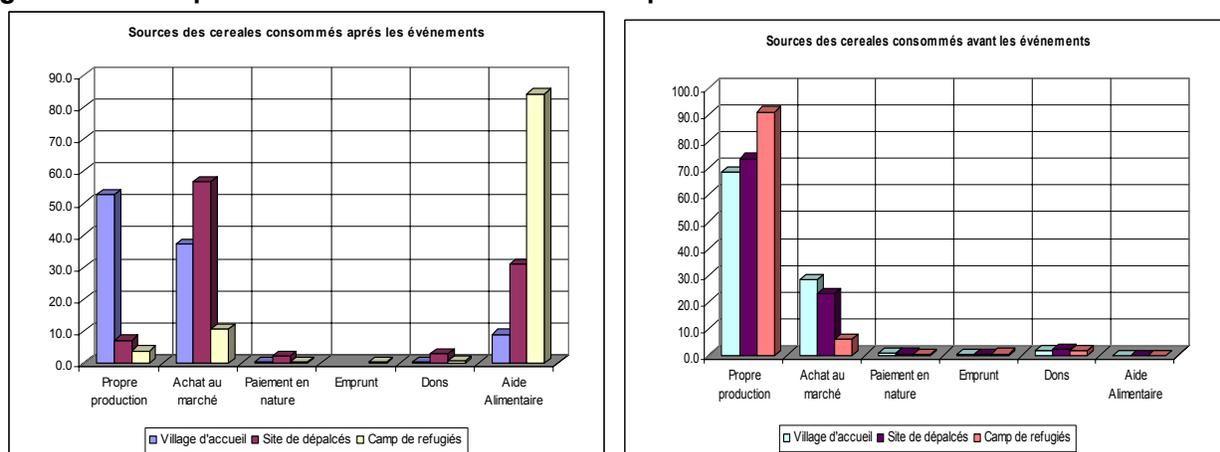
4.2. Principales sources des aliments consommés

Les groupes d'aliments les plus consommés sont : les céréales et tubercules, les légumineuses, les protéines animales, le lait et les produits laitiers enfin le sucre.

Dans les villages d'accueil, 53% des céréales consommés viennent de leur propre production agricole ce taux est de 7% dans les sites des déplacés et 3.8% dans les camps de réfugiés. Il faut signaler que 85% des céréales consommés dans les camps de réfugiés proviennent de l'aide alimentaire et 11% d'achats au marché.

Seuls 31% des céréales consommés dans les camps de déplacés provient de l'aide alimentaire ; dans la plupart de ces camps, l'enquête a eu lieu 3 mois après la dernière distribution de vivre ce qui pourrait expliquer ce faible taux.

Figure 13 : Principales sources des aliments avant et après les événements



En ce qui concerne les légumineuses consommées, 34% des ménages des villages d'accueil l'achètent au marché, ils sont 20% dans les sites de déplacés et 10% dans les camps de réfugiés. Il faut noter qu'une grande partie de légumineuses consommées dans les sites des déplacés et camps de réfugiés provient de l'aide alimentaire (60% dans les camps de réfugiés, 30% dans les sites de déplacés).

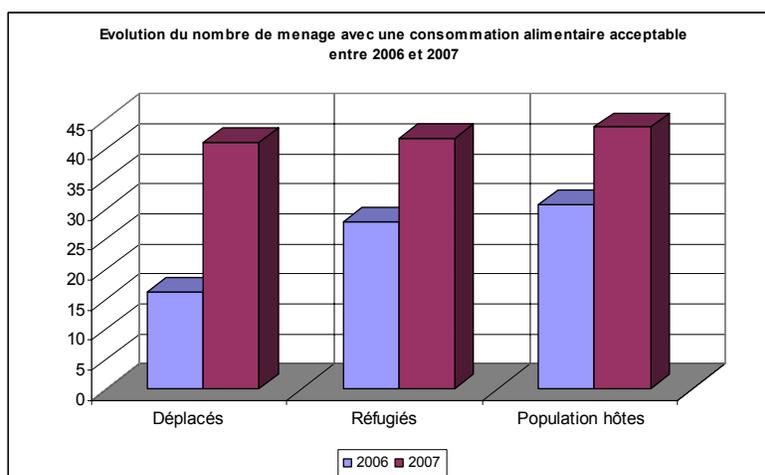
4.3. Evolution du niveau de consommation alimentaire (2005 – 2007)

Le tableau ci-dessous donne l'évolution de la consommation alimentaire des trois catégories de population entre 2006 et 2007.

Pour les déplacés, on constate que le nombre de ménages avec consommation alimentaire pauvre a diminué de 10.3% entre Septembre 2006 et novembre 2007, et ceux ayant une consommation alimentaire acceptable a augmenté de 24.8%. Pour les réfugiés le nombre de ménages avec consommation alimentaire pauvre a augmenté de 2.3% et ceux avec une consommation alimentaire acceptable de 13.8%. En ce qui concerne les populations hôtes, la situation des ménages avec consommation alimentaire pauvre reste stable sur la même période alors qu'une augmentation de 10% est notée sur le taux des ménages avec consommation alimentaire acceptable, passant de 30.8 à 43.7%.

Année	2005		2006		2007	
	Classe de consommation alimentaire pauvre	Classe de consommation alimentaire Acceptable	Classe de consommation alimentaire pauvre	Classe de consommation alimentaire Acceptable	Classe de consommation alimentaire pauvre	Classe de consommation alimentaire Acceptable
Déplacés			43.7	16.3	33.4	41.1
Réfugiés	31.9	9.4	20	28	22.3	41.8
Population hôtes			15.3	30.8	16.9	43.7

Figure 14 : Evolution des nombre des ménages avec un consommation alimentaire acceptable



On note une évolution positive du nombre de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable sur l'ensemble de la zone enquêtée. Si on peut corréler facilement cette augmentation du nombre de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable avec la distribution des vivres, dans les sites des déplacés et les camps de réfugiés, ce constat n'est pas valable dans les villages d'accueil. Dans les villages d'accueil cette situation pourrait être la conséquence de la succession de deux bonnes campagnes agricoles permettant aux ménages de reconstituer leur stock de vivre pour la consommation alimentaire. Une autre hypothèse pourrait expliquer aussi cette augmentation, en effet, l'enquête de 2006 a eu lieu juste avant les récoltes alors que celle de 2007 a été réalisée en période de récolte.

5 Assistance humanitaire

5.1. Aide alimentaire

Sur l'ensemble des camps, les réfugiés reçoivent mensuellement l'aide alimentaire une fois qu'ils sont recensés et dotés d'une carte de ration. Cette ration est composée de céréales, légumineuses, huile végétale, sucre et sel. Bien qu'ils les reçoivent mensuellement, 23% des ménages trouvent les vivres insuffisants, ils sont 33% dans les sites des déplacés. Le croisement de ces informations avec la taille des ménages montrent que plus de 75% des ménages de petites tailles (2 à 3 personnes)

déplorent l'insuffisance des vivres. Il faut noter aussi qu'un tiers des ménages dans les camps de réfugiés vendent une partie des vivres contre un quart dans les camps de déplacés.

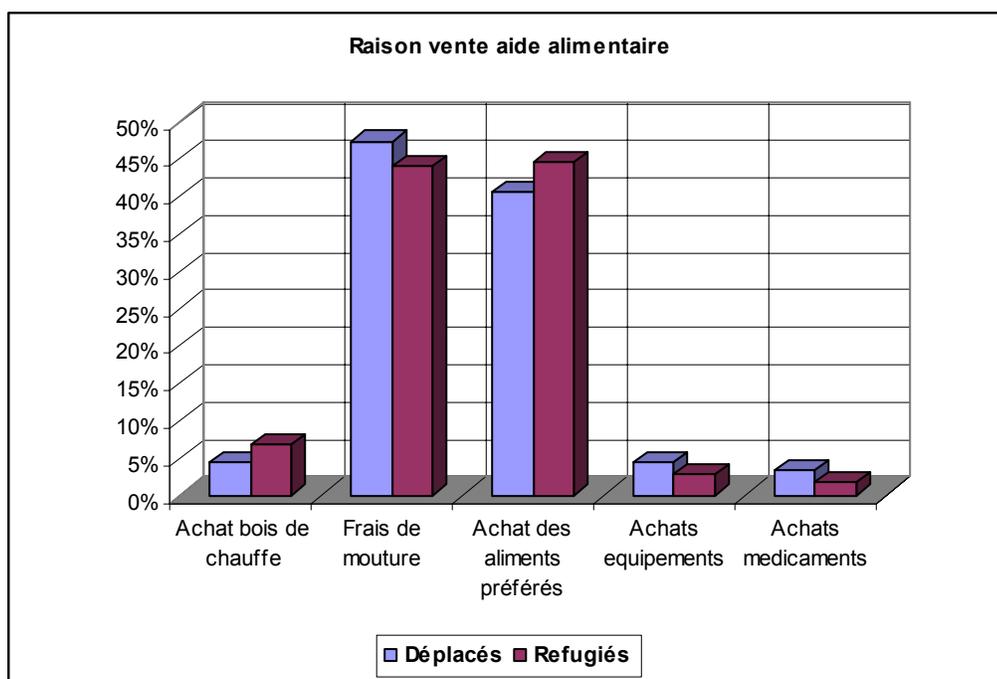
Dans les camps de réfugiés de Kounougou, Gaga et Am Nabak, plus de 40% des ménages vendent une partie de l'aide alimentaire. Au niveau des camps de déplacés de Goudiang, et Gassiré, la vente de vivre touche un tiers des ménages. La vente de vivre touche plus les ménages de grande taille, ils sont 63% à vendre une partie de l'aide alimentaire.

Les céréales sont les denrées les plus vendues. Elles représentent 24.7% des vivres vendues dans les camps de réfugiés et 13.9% dans les camps de déplacés. La vente de CSB et de légumineuses représente moins de 10% des vivres vendues dans les sites des déplacés comme dans les camps des réfugiés. Le sucre et le sel ne font pratiquement pas l'objet de vente.

Par rapport aux enquêtes précédentes, la vente des vivres a augmenté de 4.5% passant de 25 à 29.5% dans les camps de réfugiés et de 20 à 25.4% dans les sites des déplacés.

Les principales raisons de vente de l'aide alimentaire sont illustrées dans le graphique ci-dessous.

Figure 15 : Raison vente de l'aide alimentaire



Les deux principales raisons de la vente de l'aide alimentaire sont le paiement des frais de mouture et l'achat des aliments préférés. L'achat des équipements, du bois de chauffe et des médicaments représentent moins de 10% des raisons de vente de l'aide alimentaire.

45% des montants obtenus dans la vente de l'aide alimentaire sont consacrés aux paiements des frais de mouture contre 42% pour l'achat des aliments plus préférés.

5.2. Disponibilité de l'assistance non alimentaire

La disponibilité de l'assistance non alimentaire varie en fonction des types d'articles distribués et des catégories de populations bénéficiaires. En effet, lors des derniers mois précédant l'enquête, les déplacés ont reçu plus d'articles que les réfugiés.

Quant a la population hôte, seuls 0.4% a reçus des semences et du matériel agricole. Ces distributions ont eu lieu uniquement dans le village de Hadjr Hadid et n'a touché que 5% des populations.

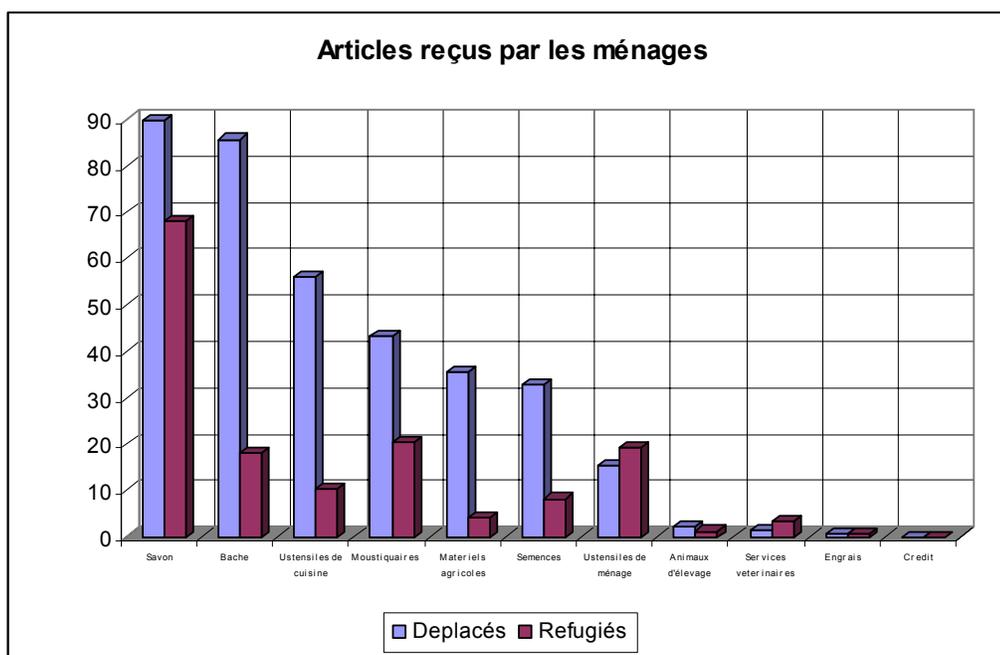
Les sites des déplacés et camps de réfugiés ont reçus différents articles parmi lesquels on peut citer : ustensiles de cuisines, ustensiles de ménages (Sceau, Jerrycan, Couverture, tapis), matériels agricoles, semences, engrais, moustiquaires etc.

Les articles les plus distribués sont le savon (reçu par 89.6% des déplacés contre 67.9% des réfugiés), les bâches (85.7% des déplacés contre 18% des réfugiés), moustiquaires (43.2% des déplacés contre 20.4% des réfugiés).

Il faut signaler la faible distribution de certains articles très importants dans la mise en œuvre d'une approche permettant aux déplacés et réfugiés de pouvoir se prendre en charge à moyen terme. Parmi ces articles on peut citer : Le matériel agricole (reçu par 35.4% de déplacés contre 4% de réfugiés), les semences (32.9% des déplacés contre 8.2% de réfugiés) et enfin les engrais (0.7% des déplacés contre 0.5% des réfugiés).

Le graphique ci-dessous donne en pourcentage les articles reçus par les ménages.

Figure 15 : Les articles reçus par les ménages



On constate sur le graphique que ni les déplacés, ni les réfugiés n'ont reçu de crédit pour démarrer des activités génératrices de revenus. Il faut signaler aussi la faible distribution des moustiquaires qui ne touche qu'un tiers de la population. Quant aux ustensiles de cuisines seuls 12.9% des déplacés en ont bénéficié contre 10.3% des réfugiés.

Le fait que les déplacés aient reçu plus d'articles que les réfugiés ne traduit pas un désengagement des humanitaires auprès de réfugiés. Ces derniers avaient reçu les mêmes articles lors de leur arrivée dans les camps. Actuellement, c'est un renouvellement de ces équipements qui est entrain d'être effectué par les partenaires.

6 Conclusion & Recommandations

L'analyse des données issues de l'enquête a permis d'apprécier la capacité d'autosuffisance et le niveau d'intégration des réfugiés et des personnes déplacées dans leur milieu de vie et de faire une comparaison avec la situation antérieure présentée dans les études précédentes.

Bien que cette enquête ait eu des limites, notamment en ce qui concerne les données démographiques, les données sur la production agricole et sur le bétail, les informations recueillies donnent des renseignements précieuses la situation des populations. Les points essentiels ont été relevés et devront servir de base d'orientation pour les actions à mener dans le cadre de l'assistance aux réfugiés soudanais et aux personnes déplacées et population hôtes.

En général, la taille des ménages est d'au moins 5 personnes supportées par des chefs de ménages qui sont en majorité des femmes : de 51% à 56%. Pour des raisons non encore définies, un certain nombre de ménages des réfugiés résident en dehors des camps c'est-à-dire dans les villages d'accueil (1% à 8.1%).

La recherche du bois de chauffe constitue un véritable problème pour les populations à l'Est du Tchad avec comme conséquence une accélération de la déforestation et la multiplication des conflits entre autochtones et réfugiés ou déplacés.

La situation de l'éducation à l'Est du Tchad reste un grand défi à relever par les autorités gouvernementales. Selon une étude menée par GTZ, le taux de scolarisation dans la région du Ouaddaï reste inférieur à 10%. Pour les enfants ayant l'âge d'aller à l'école sur l'ensemble de l'échantillon, seuls 36% sont scolarisés. Ils représentent 42.4% des enfants ayant l'âge d'aller à l'école dans les villages d'accueil, 17.8% dans les sites de déplacés et enfin 48.4% dans les camps de réfugiés. Le bon taux relevé au niveau des camps de réfugiés explique l'effort consenti par les humanitaires pour scolariser les enfants. Cependant, du point de vue qualitatif, la situation est sérieuse. Des efforts doivent être consenties pour améliorer la situation de l'éducation et dans les camps de réfugiés, déplacés et population hôtes.

Les réfugiés bénéficient des soins de santé. Dans chaque camp il existe un centre de santé dispensant gratuitement les soins de santé primaire. Par contre, dans les sites des populations déplacées, la situation est toute autre. Dans la zone de l'Assongha, les soins de santé sont assurés par une clinique mobile hebdomadaire dans la plupart des sites. Pour les populations hôtes, la carte sanitaire n'étant pas dense, plusieurs villages ne disposent pas de poste de santé encore moins de centre de santé. D'une manière générale et malgré le sentiment de non satisfaction exprimé par une infime minorité des réfugiés et déplacés par rapport à l'existence d'une infrastructure sanitaire (5%) et aux soins reçus (8%), les aspects relatifs à la santé dans les camps et sites sont acceptables. Cependant, ils devraient être fortement élargis aux niveaux des populations hôtes.

Sur l'ensemble de la zones enquêtée, l'accès à l'eau est effectif pour 88.7% des ménages. Les villages d'accueil ont le taux le plus faible avec 81% de ménages ayant l'accès à l'eau potable. Ils sont 89.6% dans les sites des déplacés et 95.6% dans les camps de réfugiés.

En matière d'hygiène, la situation sanitaire s'est améliorée bien que des efforts restent à faire du côté des populations hôtes comme des réfugiés. Dans les camps de réfugiés bien que la disponibilité de latrines soit une réalité, elles ne sont utilisées que par 40% des ménages pour des raisons diverses (insalubrité, fosses pleines, etc.)

Des efforts de sensibilisation sur l'utilisation des latrines doivent être faites au niveau des réfugiés pour l'entretien des latrines. Les ONGs doivent aussi intégrer dans leur programme la construction de latrines dans les différents villages d'accueils où en collaboration avec le PAM mettre en place un projet de vivre contre travail pour la construction des ces équipements.

Les équipements agricoles disponibles sont limités et rudimentaires. De même la disponibilité d'autres équipements est faible sur l'ensemble de la zone enquêtée. Les villages d'accueil sont mieux loties, suivent les sites des déplacés et enfin les réfugiés.

L'analyse de l'accès aux crédits dans la zone d'enquête montre que des efforts considérables restent à faire pour permettre aux populations de restaurer leur capital productif. En effet, sur l'ensemble de l'échantillon, seuls 28.4% des ménages ont accès aux crédits et 94% de ce crédit provient de structures non formelles (parents, voisins, commerçants). Dans les villages d'accueil, comme dans les sites et camps des réfugiés et déplacés, l'épargne est extrêmement faible. Sur l'ensemble de l'échantillon, seuls, 5.5% prétendent avoir une épargne sous forme liquide, 1.1% sous forme de biens productifs, 0.6% sous forme d'animaux et 0.3% sous forme de bijoux.

Si dans les sites de déplacés et les camps de réfugiés, la principale source de revenus est le travail rémunéré (respectivement 29% et 38% des ménages), dans les villages d'accueil cette activité (23% des ménages) vient en deuxième position après la vente de produits agricole (27% des ménages). Le petit commerce est la seconde activité génératrice de revenus dans les camps de réfugiés, il permet à 15% des ménages de subvenir à certains besoins non couverts par l'aide humanitaire. Il est suivi par la vente de bois de chauffe avec 13% de ménages.

Il faut noter enfin que la vente de l'aide alimentaire constitue aussi une source de revenu pour moins de 7% des ménages dans les camps de réfugiés et sites des déplacés. Des cinq principales activités génératrices de revenus dans la zone enquêtée, seules deux peuvent être considérées comme durables ; ce sont le travail rémunéré et le petit commerce. Ce dernier stagne aussi du fait du manque de financement.

Les principales contraintes des activités génératrices de revenus sont : le manque d'opportunités de développements des AGR, l'insécurité, l'absence de marché et enfin une faible production agricole. Les principales contraintes de développement des activités sont presque les mêmes quelques soient les sites, camps ou villages d'accueil.

Que l'on se place dans les camps ou dans les sites des déplacés, les dépenses alimentaires effectuées par les ménages sont les plus importantes par rapport aux autres. Comparées aux dépenses totales des ménages, les dépenses alimentaires représentent une fraction très importante (plus de 50%). Bien que s'apparentant aux dépenses alimentaires, les frais de mouture des céréales mis à part, viennent en seconde position suivant le critère de la récurrence. Aussi, l'éducation des enfants engendre des dépenses pas très importantes mais assez récurrentes. On note, par ailleurs, que les dépenses engagées pour la santé, bien qu'assez fréquentes, ne sont importantes.

La pratique de l'agriculture par les réfugiés et les déplacés et les productions agricoles qui en résultent sont astreintes aux conditions climatiques et à la disponibilité des terres agricoles. A coté de l'accessibilité aux terres qui constitue le plus important obstacle à l'agriculture dans les camps, l'obtention des semences constitue aussi un handicap pour les ménages qui pratiquent l'agriculture.

Ces différentes contraintes contribuent à la faiblesse de la production agricole des réfugiés et des déplacés. Tant dans les camps des réfugiés que sur les sites des déplacés et les villages d'accueil, l'incidence des biens de production ne se fait pas sentir d'une manière appréhensible dans un contexte où la production agricole est déjà très fragile voire inexistante.

Chez les autochtones, l'obstacle majeur de l'agriculture est le problème commun et général de l'agriculture tchadienne c'est-à-dire les manques de moyens et biens de production. Cette insuffisance constitue un facteur limitant pour les productions agricoles et ne pourra trouver de solution que si la politique agricole du pays venait à être mise en œuvre.

Pour la dernière campagne agricole (2007/2008), pour les camps de réfugiés, 95% des ménages, ayant cultivé cette année, ne pourront couvrir que moins de 3 mois de leurs besoins céréaliers. Seuls, 1% pourra couvrir ces besoins jusqu'à la prochaine récolte. Les camps de Gaga, Tréguine Goz Amir et Djabal présentent les meilleurs taux. Dans ces camps, 3 à 8% des ménages pourront couvrir leurs besoins jusqu'à la prochaine récolte.

Pour les sites de déplacés, 90% des ménages ayant cultivé cette année ne pourront couvrir que moins de 3 mois de leurs besoins céréaliers. 2.5% des ménages pourront couvrir 3 à 7 mois et enfin seuls 1% pourra couvrir ses besoins céréaliers jusqu'à la prochaine récolte de 2008. Les sites les plus nantis sont Goudiang et Goz Bagar avec respectivement 35.6 et 38.9% de ménages pouvant couvrir 7 mois de leurs besoins céréaliers. Dans ces deux sites, il n'est pas nécessaire de faire des distributions mensuelles. Seuls les plus vulnérables devraient en bénéficier. Les autres pourront recevoir des distributions trimestrielles, mais à partir de Mai 2008, avec l'épuisement progressif des stocks céréaliers, les distributions mensuels devraient reprendre et toucher toutes cette populations afin d'éviter la consommation des semences.

Pour les populations hôtes la situation est meilleure. 40% des ménages ont un taux de couverture des besoins céréaliers de 3 mois, 15% de 7 mois et enfin 19.7% de 9 mois.

La possession du bétail dans le milieu des réfugiés et déplacés est faible et serait liée à l'environnement physique et humain qui déterminent les conditions de pâturage et de protection des ressources animales. L'élevage chez les autochtones est une activité pratiquée en partie. A travers les données, on comprend aisément que seuls quelques individus pratiquent cette activité ; ce qui se traduit par une certaine disparité dans la possession. La pratique de cette activité est plus répandue au nord (Guereda, Iriba, Bahai).

Dans la zone enquêtée, 61.7% des ménages prétendent avoir eu au moins un jour des difficultés pour faire face à leur besoins alimentaires. Lors de ces difficultés, plus de 25% des populations hôtes font recours à la diminution des quantités de nourriture ou de repas. Ils sont plus de 40% dans les camps de réfugiés. Dans les sites de déplacés, en cas de problèmes alimentaires, les chefs de ménages font recours dans la majorité des cas à la recherche du travail. Il faut noter enfin que la vente d'actif productif n'est pas une stratégie au niveau des camps de réfugiés et déplacés. Sur l'ensemble de l'échantillon, la principale priorité est la sécurité (24%), suivi de la nourriture (23%) et ensuite du crédit pour le financement d'activités génératrices de revenus (18%). Une analyse par catégorie de population montre que la nourriture est la première priorité des déplacés (38%), pour les réfugiés elle est la seconde priorité (23%) juste après le retour au village d'origine (24%). Pour les populations hôtes, la sécurité constitue la première priorité (45%) suivi du crédit (26%) et enfin de la distribution de matériel agricole (15%).

Les groupes d'aliments les plus consommés sont : les céréales et tubercules, les légumineuses, les protéines animales, le lait et les produits laitiers enfin le sucre.

Dans les villages d'accueil, 53% des céréales consommés viennent de leur propre production agricole ce taux est de 7% dans les sites des déplacés et 3.8% dans les camps de réfugiés. Il faut signaler que 85% des céréales consommés dans les camps de réfugiés proviennent de l'aide alimentaire et 11% d'achats au marché.

Pour les déplacés, on constate que le nombre de ménages avec consommation alimentaire pauvre a diminué de 10.3% entre Septembre 2006 et novembre 2007, et ceux ayant une consommation alimentaire acceptable a augmenté de 24.8%. Pour les réfugiés le nombre de ménages avec consommation alimentaire pauvre a augmenté de 2.3% et ceux avec une consommation alimentaire acceptable de 13.8%. En ce qui concerne les populations hôtes, la situation des ménages avec consommation alimentaire pauvre reste stable sur la même période alors qu'une augmentation de 10% est notée sur le taux des ménages avec consommation alimentaire acceptable, passant de 30.8 à 43.7%.

On note une évolution positive du nombre de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable sur l'ensemble de la zone enquêtée. Si on peut corréliser facilement cette augmentation du nombre de ménages ayant une consommation alimentaire acceptable avec la distribution des vivres, dans les sites des déplacés et les camps de réfugiés, ce constat n'est pas valable dans les villages d'accueil. Dans les villages d'accueil cette situation pourrait être la conséquence de la succession de deux bonnes campagnes agricoles permettant aux ménages de reconstituer leur stock des vivres pour la consommation alimentaire. Une autre hypothèse pourrait expliquer aussi cette augmentation, en effet, l'enquête de 2006 a eu lieu juste avant les récoltes alors que celle de 2007 a été réalisée en période de récolte.

Sur l'ensemble des camps, les réfugiés reçoivent mensuellement l'aide alimentaire une fois qu'ils sont recensés et dotés d'une carte de ration. Cette ration est composée de céréales, légumineuses, huile végétale, sucre et sel. Bien qu'ils les reçoivent mensuellement, 23% des ménages trouvent les vivres insuffisants, ils sont 33% dans les sites des déplacés. Le croisement de ces informations avec la taille des ménages montre que plus de 75% des ménages de petites tailles (2 à 3 personnes) déplorent l'insuffisance des vivres.

En ce qui concerne la vente de l'aide alimentaire, elle est surtout pratiquée par les ménages de grandes (> 7 à membres). 63% d'entre eux vendent une partie de l'aide alimentaire. Les ménages de petites tailles ne vendent presque pas l'aide alimentaire. Les céréales sont les denrées les plus vendues. Elles représentent 24.7% des vivres vendues dans les camps de réfugiés et 13.9% dans les camps de déplacés. La vente de CSB et de légumineuses représente moins de 10% des vivres vendues dans les sites des déplacés comme dans les camps des réfugiés. Le sucre et le sel ne font pratiquement pas l'objet de vente.

Les deux principales raisons de la vente de l'aide alimentaire sont le paiement des frais de mouture et l'achat des aliments préférés. Ces frais de mouture constituent un grand problème dans les camps de réfugiés surtout pour les ménages de petites tailles. Ces derniers après mouture n'arrivent pas à couvrir leurs besoins jusqu'à la prochaine distribution.

La disponibilité de l'assistance non alimentaire varie en fonction des types d'articles distribués et des catégories des populations bénéficiaires. En effet, lors des derniers mois précédant l'enquête, les déplacés ont reçu plus d'articles que les réfugiés. Quant à la population hôte, seuls 0.4% a reçus des semences et du matériel agricole. Ces distributions ont eu lieu uniquement dans le village de Hadjer Hadid et n'a touché que 5% des populations.

Les sites des déplacés et camps de réfugiés ont reçu différents articles parmi lesquels on peut citer : ustensiles de cuisines, ustensiles de ménages (seau, jerrycan, couverture, tapis), matériels agricoles, semences, engrais, moustiquaires, etc.

Les articles les plus distribués sont le savon (reçu par 89.6% des déplacés contre 67.9% des réfugiés), les bâches (85.7% des déplacés contre 18% des réfugiés), moustiquaires (43.2% des déplacés contre 20.4% des réfugiés). Actuellement, c'est un renouvellement de ces équipements qui est entrain d'être effectué par les partenaires.

L'objectif de cette étude étant d'identifier les domaines les prioritaires pour une meilleure orientation des actions d'assistance du PAM et des autres agences du SNU, il est recommandé d'étudier et d'exécuter les actions suivantes :

Pour les camps des réfugiés

- 8) *Réglementer la coupe des arbres destinés au bois de chauffe et initier un projet de restauration de la végétation arbustive ;*

- 9) *En collaboration avec les ONGS, le PAM devra mettre en place un projet de vivres contre travail pour la construction des latrines et leur entretien permanent. Il faudra penser à la construction de latrine individuelle pour éviter les problèmes d'entretiens ;*
- 10) *Faire auprès des autorité administratives et coutumières locales le plaidoyer des réfugiés pour la mise à leur disposition temporaire des terres agricoles ;*
- 11) *Mettre à leur disposition des matériels et des intrants agricoles. Cette initiative permettra aux réfugiés de pratiquer l'agriculture et en cas de bonne récolte diminuer leur dépendance à l'assistance alimentaire ;*
- 12) *Initier et organiser un système de crédits aux réfugiés pour leur permettre de restaurer le capital productif qu'ils avaient chez eux. Ce projet devrait s'appuyer sur des structures mis en place dans les villages d'accueil pour permettre à ces derniers d'en bénéficier ;*
- 13) *Réfléchir sur le récurrent problème des frais de mouture. Faudra t'il que le PAM s'approvisionne en farine au lieu des graines ou faudra t'il mettre en place un projet de moulins communautaire ? Le problème reste entier. Il faut noter que la mise en place de moulins communautaires permettra de résoudre ce problème de mouture. Ce projet pourra réussir si une bonne sensibilisation est faite auprès des utilisateurs ainsi qu'une bonne formation des comités de gestion ;*
- 14) *Travailler sur les aspects qualitatifs de l'éducation, tout en incluant les populations hôtes ;*
- 15) *Continuer la distribution générale des vivres sur l'ensemble des camps;*
- 16) *Faire une enquête de suivi de l'évolution des capacités d'autosuffisance alimentaire.*

Pour les populations déplacés

1. *Réglementer la coupe des arbres destinés au bois de chauffe et initier un projet de restauration de la végétation arbustive.*
2. *Faire auprès des autorité administratives et coutumières locales le plaidoyer des réfugiés pour la mise à leur disposition temporaire des terres agricoles ;*
3. *Mettre à leur disposition des matériels et des intrants agricoles. Cette initiative permettra aux réfugiés de pratiquer l'agriculture et en cas de bonne récolte diminuer leur dépendance à l'assistance alimentaire ;*
4. *Réfléchir sur le récurrent problème de frais de mouture. Faudra t'il que le PAM s'approvisionne en farine au lieu des graines ou faudra t'il mettre en place un projet de moulins communautaire ? Le problème reste entier. Il faut noter que la mise en place de moulins communautaires permettra de résoudre ce problème de mouture. Ce projet pourra réussir si une bonne sensibilisation est faite auprès des utilisateurs ainsi qu'une bonne formation des comités de gestions*
5. *Commencer à travailler sur les aspects qualitatifs de l'éducation, en renforçant les écoles autour des villages d'accueils. Ce projet doit être initié en collaboration avec les autorités pour faciliter son intégration dans le système éducatif ;*

6. Continuer les distributions générales mensuelles de vivres dans les camps de Dar Sila. Pour les camps de Assongha en particulier Arkoun et Goudiang, les distributions générales devraient être trimestrielles. Seuls les plus vulnérables (Personnes âgées, orphelins, veuves, enfants non accompagnés) bénéficieront de distributions mensuels ; A partir du mois de Mai 2008, les distributions mensuelles reprendront car la majorité des populations ont une production agricole ne pouvant couvrir que 7 mois de leur besoins. Ceci permettra aussi on pourra éviter la consommation des semences en début de période de soudure. Pour les sites de Adé, Dogdoré, Alacha et Alentours les résultats des enquêtes du CICR permettront de se prononcer sur le type de distributions à faire.
7. Faire une enquête de suivi de l'évolution des capacités d'autosuffisance alimentaire.

Pour les villages d'accueil

- 7) La mise en place de projets de protection des semences dès le mois de mai 2008 pour renforcer les capacités de productions;
- 8) La fourniture des matériels agricole;
- 9) Le rétablissement de la sécurité dans les zones des cultures pluviales et maraîchères;
- 10) Le développement de projet de protection de l'environnement et de désenclavement des villages;
- 11) Le renforcement du système sanitaire existant; pourquoi pas un début intégration des systèmes sanitaires existant dans les sites des déplacés au niveau des villages d'accueil ayant une structure sanitaire comme le cas de Kerfi.
- 12) L'élargissement des cliniques mobiles aux villages d'accueil sans infrastructures sanitaires;
- 13) Faciliter l'accès des populations hôtes aux centre de nutrition thérapeutique et supplémentaire;
- 14) Le renforcement et l'amélioration du système éducatif existant ;
- 15) La construction de latrine ;
- 16) Le renforcement et l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau potable existants.

5	()	_____	M / F أنثى / ذكر	Oui / Non	_____	_____
6	()	_____	M / F أنثى / ذكر	Oui / Non	_____	_____
7	()	_____	M / F أنثى / ذكر	Oui / Non	_____	_____
8	()	_____	M / F أنثى / ذكر	Oui / Non	_____	_____
9	()	_____	M / F أنثى / ذكر	Oui / Non	_____	_____
10	()	_____	M / F أنثى / ذكر	Oui / Non	_____	_____
11	()	_____	M / F أنثى / ذكر	Oui / Non	_____	_____

SECTION 2A – SITUATION DES MENAGES

2.1 Si les enfants ayant l'âge (6-15ans) d'aller à l'école ne sont pas scolarisés préciser les raisons
إذا كان أي من الأطفال في سن الدراسة (6 - 15) لا يذهب للمدرسة أذكر الأسباب الرئيسية؟

Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément لا تقرأ الخيارات بل أترك المستجوب يجاوب

(Cocher les modalités possibles) ضع علامة (√) في الصندوق إذا ذكرت الإجابة

a) Insécurité	انعدام الأمن	_____
b) Scolarité trop chère	غير قادر على دفع الرسوم	_____
c) Pas d'école dans la communauté	لا توجد مدرسة في المجتمع	_____
d) Ecole fermée	المدرسة مغلقة	_____
e) Manque/déficit d'enseignant	نقص أو انعدام المدرسين	_____
f) Manque de classe	عدم وجود أماكن شاغرة	_____
g) Inscrit en école coranique	منتظم في الحلوة	_____
h) Aide la famille dans les travaux ménagers	يعمل للأسرة	_____
i) Migration saisonnière avec la famille pour l'agriculture /l'élevage	يهاجر مع الأسرة للزراعة والرعي	_____
j) Pas habitué à envoyer les enfants à l'école/ Tradition	العادات/ التقاليد / قلة الوعي	_____
k) Nouveau arrivants	قادم جديد / غير منتظم	_____
l) Autres (Spécifier _____)	أخرى /حدد	_____

SECTION 2B – SITUATION DES MENAGES

2.2	Quelle est le statut du ménage? ما هي حالة الأسرة Entourer une seule option ضع دائرة لخيار واحد فقط	1	Déplacés dans un Camp	نازح داخل المعسكر
		2	Déplacés hors du Camps	نازح خارج المعسكر
		3	6.1.1.1.3 Réfugié لاجئ	
		4	Résident	مقيم
2.3	Depuis combien de temps résidez vous ici? منذ متى تعيش هنا Entourer une seule option ضع دائرة لخيار واحد فقط	1	As toujours vécu ici	يعيش في نفس المكان بصفة دائمة لم يغادر نمط تحرك عادي
		2	Plus de 1 ans	حضر بين سنة إلى ثلاثة سنوات
		3	Moins de 1 ans	حضر قبل أقل من سنة
2.4	Avez-vous temporairement accueilli des réfugiés/déplacés lors des 12 derniers mois? هل قمت بـ؟ لاجئ مؤقتاً خلال الـ 12 شهر الماضية بإستضافة أي عائد / نازح / لاجئ مؤقتاً خلال الـ 12 شهر الماضية	1= Oui نعم		0= Non لا

SECTION 2C – SITUATION DES MENAGES (A ADMINISTRER AUX REFUGIES ET DEPLACES SEULEMENT)

Sauter cette section pour les résidents. إذا لم يكن نازح أو لاجئ اترك هذا القسم

2.5	Avez-vous planifié de rester définitivement ici? هل تتوى البقاء فى الموقع الحالى	Oui <input type="checkbox"/> aller a 2.5.1	Non <input type="checkbox"/> Aller a 2.5.2
2.5.1	Si oui pourquoi? إذا كانت الاجابة لا لماذا Cocher toutes les réponses possibles ضع دائرة حول الخيارات الصحيحة <i>Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément</i> لا تقرأ الخيارات بل أترك المستجوب يجابو	1. Présence d'eau et d'infrastructure sanitaire عدم وجود مياه وخدمات صحية	<input type="checkbox"/>
		2. Disponibilité de nourriture نقص الغذاء	<input type="checkbox"/>
		3. Disponibilité de terre cultivable محدودية الارض	<input type="checkbox"/>
		4. Disponibilité de matériel et de semence pour cultiver عدم توفر أدوات وبنور للزراعة	<input type="checkbox"/>
		5. Présence d'école عدم توفر الخدمات التعليمية	<input type="checkbox"/>
		6. Opportunités de travail عدم وجود فرص عمل	<input type="checkbox"/>
		8. Sécurité انعدام الامن	<input type="checkbox"/>
		9. Présence de parents et de proches عدم وجود اقارب	<input type="checkbox"/>
		10. Ce sent bien ici	<input type="checkbox"/>
		11. Autres spécifier, أخرى / حدد	<input type="checkbox"/>
		2.5.2	Si non pourquoi? إذا كانت الاجابة لا لماذا Cocher toutes les réponses possibles ضع دائرة حول الخيارات الصحيحة <i>Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément</i> لا تقرأ الخيارات بل أترك المستجوب يجابو
2. Manque de nourriture نقص الغذاء	<input type="checkbox"/>		
3. Manque de terre cultivable محدودية الارض	<input type="checkbox"/>		
4. Manque de matériel et de semence pour cultiver عدم توفر أدوات وبنور للزراعة	<input type="checkbox"/>		
5. Manque d'école عدم توفر الخدمات التعليمية	<input type="checkbox"/>		
6. Manque d'opportunités de travail عدم وجود فرص عمل	<input type="checkbox"/>		
8. Insécurité انعدام الامن	<input type="checkbox"/>		
9. Absence de parents et de proches عدم وجود اقارب	<input type="checkbox"/>		
10. Ce n'est pas ma région d'origine هذا ليس موطنى	<input type="checkbox"/>		
11. Autres spécifier, أخرى / حدد	<input type="checkbox"/>		

SECTION 2D – SITUATION DES MENAGES

2.6	Quelle est actuellement votre principale source d'eau de boisson? حاليا ما هو المصدر الرئيسي لمياه الشرب لاسرتك Entourer une seule option ضع دائرة لخيار واحد فقط	1	Potable (Robinet commun / réseau public, Forage avec pompe manuelle / motorisée, Bladder, Citerne mobile (water Trucking), Puits / source fermée) مصدر مياه مأمون (توصيلات داخل المنزل ، مأسورة عامة ، بنز مع مضخة يدوية ، بنز إرتوازية محمية ، حفير محمي ، عربة تانكر مياه تابعة لمنظمة عالمية او طوعية)
		2	Impropre (Puits / source ouvert(e), Eau de surface (Ouaddi, ruisseau, barrage,...), Vendeurs,...) مياه غير مأمونة (مياه أمطار ، حفير غير محمي ، بنز غير محمية ، خور ، وادي)
2.7	Quelle est votre principale source de bois de chauffe? ما هو المصدر الرئيسي لحطب الوقود Entourer une seule option ضع دائرة علي خيار واحد فقط	1	Collection جمع
		2	Achat → aller à 2.10 شراء إنتقل إلى
		3	Distribution par les NGOs → aller à 2.10
2.8	Combien de temps prend la collecte de bois? إذا كنت تجمع حطب الوقود ، كم من الزمن يستغرق Aller et retour اكتب الزمن ذهابا إيابا Entourer une seule option ضع دائرة علي خيار واحد فقط	1	Moins d'une heure اقل من ساعة
		2	Entre 1 et 2 heures اقل من ساعتين واكثر من ساعة
		3	Entre 3 et 4 heures اقل من اربعة ساعات واكثر من ساعتين
		4	Plus de 4 heures اربعة ساعات واكثر
2.9	Quel type de toilette utilisez vous? ما هو نوع المراض الذي تستخدمه في منزلك Entourer une seule option ضع دائرة حول خيار واحد فقط	1	Latrine traditionnelle مرحاض بلدي/ بدون إسباب / حفرة مفتوح
		2	Latrine améliorée مرحاض محسن مع إسباب من الاسمنت مرحاض بجرار مياه
		3	Brousse خلاء (غابة / خور)

SECTION 3 – BETAIS ET BIEN DU MENAGE

3.1	Combien de ces biens votre ménage possède t-il ? ما هي الممتلكات التي تمتلكها الأسرة بالبيت حاليا Mettre 0 si pas disponible اكتب 0 اذا لم يمتلكوا	Indiquer la quantité disponible: أذكر العدد
	a) Houe, hache طورية / فاس	<input type="checkbox"/>
	b) Charrue محراث	<input type="checkbox"/>
	c) Charrette كارو بجمار/حصان	<input type="checkbox"/>
	d) Moulin manuel طاحونة يدوية	<input type="checkbox"/>
	e) Bicyclette دراجة	<input type="checkbox"/>
	f) Radio راديو	<input type="checkbox"/>

	g) Matériel de pêche et ou de chasse أدوات صيد		
3.2	Combien de ces animaux possédez vous? عدد الحيوانات التي تمتلكها الأسرة حالياً <i>Mettre 0 si pas disponible</i> أكتب 0 إذا لم تمتلكك		
	a) Boeufs أبقر	b) Chèvre	c) Mouton
	d) Anes	e) Chevaux	f) Chameaux
	g) Volailles		
3.3	Quelles sont actuellement les principales contraintes pour l'élevage? ما هي المشاكل الأساسية التي تواجهك حالياً في تربية الحيوانات? <i>Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément</i> لا تقرأ الخيارات بل أترك المستجوب يجابوب <i>Cocher toutes les options possibles</i> ضع علامة (√) في الصندوق إذا ذكرت الاجابة		
		Cocher les options possibles	
	a) Manque d'argent pour acheter ou élever les animaux عدم توفر المال لشراء أو الاحتفاظ بالحيوانات		
	b) Manque de fourrage de nourriture et de pâturage عدم توفر المراعي أو الاعلاف		
	c) Manque d'eau pour les animaux عدم توفر مياه الشرب للحيوان		
	d) Manque d'espace pour les animaux عدم توفر المأوى / مكان لحفظ الحيوانات		
	e) Manque de vétérinaires / fréquente maladie des animaux عدم توفر الخدمات البيطرية أو وجود أمراض		
	f) Services vétérinaires trop cher عدم توفر القدرة المالية للحصول على الخدمات البيطرية (غالية جداً)		
	g) Manque de main d'œuvre pour suivre les animaux عدم وجود شخص له المقدرة على رعاية الحيوانات		
	h) Absence de marché pour le bétail عدم وجود أسواق للحيوانات ومنتجاتها		
	i) Vols سرقة / نهب		
	j) Insécurité (accès aux pâturages, aux routes de migration) عدم الامن (للوصول للمرعي ، مسارات الماشية)		
	k) Inondation فيضان		
SECTION 4 – EPARGNE, EMPRUNTS ET TRANSFERTS التوفير، السلفيات، و الحوالات			
4.1	Avez-vous accès au crédit ? entourer la réponse هل يمكنك الحصول على سلفيات	1 : Oui,	2 : non
4.1.1	Si oui quelle est votre principale source de credit <i>Entourez une seule option</i> ضع دائرة لخيار واحد فقط	1	Oui (Famille/proches/voisins) من الأسرة/الأقارب الجيران
		2	Oui (Commerçants/banques/autres) من التجار البنك (Commerçants/banques/autres)
		3	Non
4.1.2	Si non à 4.1, Pourquoi? إذا كان 4.1 لا لماذا <i>Entourez une seule option</i> ضع دائرة لخيار واحد فقط	1	Pas besoin d' emprunter لا احتاج لسلفية
		2	Pas de prêteur لا يوجد دابن
		3	Taux de remboursement élevé شروط التسليف محففة
4.2	Devez vous de l'argent actuellement a un proche ou un voisin que vous devez rembourser? هل عليك حالياً أي ديون نقدية لأقارب أو جيران واجبة السداد	1= Oui	0= Non
4.3	Devez de l'argent actuellement a un commerçant ou une banque que vous devez rembourser? هل لديك حالياً أي ديون نقدية لتجار أو ملاك أراضي أو آخرين واجبة السداد	1= Oui	0= Non
4.4	Si vous devez de l'argent à quelqu' un quelle était la principale raison de ce crédit? إذا كان عليك ديون ما هو السبب الرئيسي الذي أجبرك على الاستدانة (ما هو الغرض الرئيسي الذي استخدم فيه المال المستدان) <i>Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément</i> لا تقرأ الخيارات بل أترك المستجوب يجابوب <i>Cocher toutes les options possible</i> ضع علامة (√) في الصندوق إذا ذكرت الاجابة		
		Cocher les options possibles	
	a) Acheter de la nourriture لإشتري طعام		
	b) Acheter des équipement productifs (لإشتري مدخلات إنتاج (الزراعي / الحيواني / إنتاج أخري) (pour agriculture, animaux, autres production)		
	c) Commencer une nouvelle activité (non agricole) ou achat de matériel pour le développement d'une activité (non agricole) لبدء نشاط تجارى غير زراعى		
	d) Paiement de médicaments ou des services de santé لأشتري أدوية		
	e) Paiement scolarité لدفع رسوم التعليم		
	f) Dépense exceptionnelle pour cérémonies لأدفع لاغراض خاصة / مناسبات		
	g) Paiement transport لأدفع للترحيل		

	h) Paiement de taxes ou autres impôts locaux لأدفع للضرائب أو دفعيات أخرى تطلبها السلطات أو المجموعات		<input type="checkbox"/>
	i) Remboursement de dettes		<input type="checkbox"/>
	j) Réparation domicile		<input type="checkbox"/>
4.5	Comment garder vous vos économies d'argent? كيفية التوفير	1	Pas d'économie لا أوفر
	Entourer les réponses possibles ضع دائرة لخيار واحد فقط	2	En liquide
		3	Sous forme de bien productif
		4	Sous forme d'animaux
		5	Sous forme de bijoux
4.6		Recevez vous de l'argent de la part de vos parents établis a l'étranger? هل تصالك حوالا من افراد الاسرة الغير مقيمين معك	1
		2	Oui parfois (pas régulièrement) بعض الاحيان
		3	Oui, régulièrement (Toutes les semaines / mois etc.) بصورة منتظمة

SECTION 5 – SOURCES DE REVENUS

5.1	Quelle a été la principale source de revenu de votre ménage durant les trois derniers mois? خلال العام ماهي مصادر دخل الاسرة الرئيسية	ضع علامة (√) في الصندوق إذا ذكرت الاجابة	
	<i>Cocher la case et indiquer la contribution en pourcentage de chaque activité sur les revenus totaux du ménage</i>	Cocher la case	Contribution (%) de l'activité sur les revenus totaux النسبة المئوية من الدخل الكلي
	a) Vente de céréales الحبوب الغذائية	<input type="checkbox"/>	___ %
	b) Vente d'autres produits agricoles منتجات حقالية أخرى (خدروات, محاصيل نقدية)	<input type="checkbox"/>	___ %
	c) Vente de bétail الثروة الحيوانية ومنتجاتها	<input type="checkbox"/>	___ %
	d) Vente de produits de pêche الاسماك ومنتجاتها	<input type="checkbox"/>	___ %
	e) Vente de produit de cueillette تعدين الذهب	<input type="checkbox"/>	___ %
	f) Travail salarié (agricole/non agricole) عامل بأجرة	<input type="checkbox"/>	___ %
	g) Fonctionnaire مستخدم بمرتب	<input type="checkbox"/>	___ %
	h) Artisanat منتجات حرفية	<input type="checkbox"/>	___ %
	i) Vente de charbon, bois de chauffe حطب, فحم, قش	<input type="checkbox"/>	___ %
	j) Petit commerce تجارة هامشية و اعمال صغيرة	<input type="checkbox"/>	___ %
	k) Revenus de transfert تحاويل	<input type="checkbox"/>	___ %
	l) Mendier تسول	<input type="checkbox"/>	___ %
	m) Dons des parents ou voisins هبات من الاهل و الاقارب	<input type="checkbox"/>	___ %
	n) Vente aide alimentaire بيع الاغائة	<input type="checkbox"/>	___ %
	TOTAL		100%
5.2	Quelle est actuellement la principale contrainte de votre principale source de revenus? ما هي المصاعب التي تحد من مصادر دخلك حاليا ؟ <i>Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément</i> <i>Cocher toutes les options possibles</i> ضع علامة (√) في الصندوق إذا ذكرت الاجابة	Cocher la réponse	
	a) Insécurité, impossible de se déplacer عدم الامن يعوق الحركة بسبب عدم الوصول الي الاسواق , الحقول , المسارات وطرق الحيوان , وإتسياب الاعاتات	<input type="checkbox"/>	
	b) Manque de main d'œuvre et de financement dans le ménage عدم توفر قدرة للعمل داخل الاسرة	<input type="checkbox"/>	
	c) Pas de marché انعدام او قلة الاسواق	<input type="checkbox"/>	
	d) Faible prix des produits agricole, animaux ou des produits de vente du ménage تدني اسعار المنتجات الزراعية والحيوانية والمبااعة	<input type="checkbox"/>	
	e) Manque de travail et autres opportunités de développement des AGR محدودية فرص العمالة / التوظيف	<input type="checkbox"/>	
	f) Faible production agricole تدني الانتاج الزراعي	<input type="checkbox"/>	
	g) Faible production animale تدني في الانتاج الحيواني	<input type="checkbox"/>	

	h) Problème de santé الأمراض والمشاكل الصحية		<input type="checkbox"/>																										
	i) Taxes imposées par les autorités élevées الضرائب والسوم الباهظة		<input type="checkbox"/>																										
	j) Manque de main d'œuvre		<input type="checkbox"/>																										
SECTION 6 – PRODUCTION AGRICOLE,																													
6.1	Disposez vous de terres cultivables? هل لديك جيراكة?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>																										
6.2	Combien de Feddan disposez vous? ما هي مساحة الارض الزراعية المملوكة	<input type="text"/> . <input type="text"/> Feddan																											
6.3	Combien de Feddan avez-vous cultivé cette année? كم زرعت هذا العام? اذا لم تزرع الاسرة في هذا العام ، اكتب 0 انتقل الي 6.8	1	Pas cultivé (<i>aller à 6.8</i>)																										
		2	Propre terre <input type="text"/> . <input type="text"/> Feddan																										
		3	Métayage <input type="text"/> . <input type="text"/> Feddan																										
		4	Location <input type="text"/> . <input type="text"/> Feddan																										
6.4	<p>6.1.1.1.4 Quelle a été votre principale source de semences cette année? ماهو مصدر البذور الرئيسي هذا العام</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Sources des semences</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1= Achat</td> <td>5=Gouvernement</td> </tr> <tr> <td>2= Propre stock</td> <td>6=ONG</td> </tr> <tr> <td>3= Prêt</td> <td>7=Dons</td> </tr> <tr> <td>4= FAO</td> <td>8=Propriétaire</td> </tr> <tr> <td></td> <td>الارض</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Sources des semences		1= Achat	5=Gouvernement	2= Propre stock	6=ONG	3= Prêt	7=Dons	4= FAO	8=Propriétaire		الارض														
Sources des semences																													
1= Achat	5=Gouvernement																												
2= Propre stock	6=ONG																												
3= Prêt	7=Dons																												
4= FAO	8=Propriétaire																												
	الارض																												
6.5	Pensez vous que la récolte sera meilleur que l'année dernière? ماهي توقعاتك لانتاج الحبوب هذا العام مقارنة بالعام السابق	1	Pire que l'année dernière																										
		2	Même chose																										
		3	Meilleur que l'année dernière																										
6.6	Combien de mois votre production agricole pourra t-elle couvrir pour votre consommation alimentaire ? كم من الشهور يكفيك انتاجك من الحبوب	<input type="text"/> Mois																											
6.7	<p>Quelle est actuellement la principale contrainte de votre production agricole? ما هي الصعوبات التي تواجهك في زراعة المحاصيل في هذا الموسم?</p> <p><i>Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément</i> لا تقرأ الخيارات بل اترك المستجوب يجابوب <i>Cocher toutes les options possibles</i> ضع علامة (√) في الصندوق إذا ذكرت الاجابة</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Cocher les réponses possibles</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a) Déficit de semence (Difficultés d'accès aux semences traditionnelles) نقص في التقاوي (صعوبة الحصول للتقاوي البلدية)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>b) Déficit de semence amélioré (Pas de problèmes d'accès aux semences traditionnelles) نقص التقاوي المحسنة (ليس هنالك اي صعوبة للحصول علي التقاوي التقليدية)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>c) Pauvreté des sols (sols non fertiles) ضعف في خصوبة التربة</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>d) insectes, mauvaises herbes, maladies الافات , الحشائش, الأمراض</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>e) Déficit d'eau (Mauvaise pluviométrie, Manque d'irrigation) نقص في المياه (قلة الامطار / نقص في الري)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>f) Manque d'animaux de traction عدم توفر حيوانات لجر المعدات الزراعية</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>g) Manque de Charrue عدم توفر المحارث</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>h) Manque de matériel agricole (houe, Hache etc.) عدم توفر معدات زراعية يدوية مثل الطورية ، الفاس</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>i) Manque de main d'oeuvre نقص في العمالة</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>j) Manque de terre محدودية الارض</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>k) Insécurité عدم الامن (للذهاب للمزارع / نزوح او احتلال الأراضي)</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>l) Inondation فيضان</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>			Cocher les réponses possibles		a) Déficit de semence (Difficultés d'accès aux semences traditionnelles) نقص في التقاوي (صعوبة الحصول للتقاوي البلدية)	<input type="checkbox"/>	b) Déficit de semence amélioré (Pas de problèmes d'accès aux semences traditionnelles) نقص التقاوي المحسنة (ليس هنالك اي صعوبة للحصول علي التقاوي التقليدية)	<input type="checkbox"/>	c) Pauvreté des sols (sols non fertiles) ضعف في خصوبة التربة	<input type="checkbox"/>	d) insectes, mauvaises herbes, maladies الافات , الحشائش, الأمراض	<input type="checkbox"/>	e) Déficit d'eau (Mauvaise pluviométrie, Manque d'irrigation) نقص في المياه (قلة الامطار / نقص في الري)	<input type="checkbox"/>	f) Manque d'animaux de traction عدم توفر حيوانات لجر المعدات الزراعية	<input type="checkbox"/>	g) Manque de Charrue عدم توفر المحارث	<input type="checkbox"/>	h) Manque de matériel agricole (houe, Hache etc.) عدم توفر معدات زراعية يدوية مثل الطورية ، الفاس	<input type="checkbox"/>	i) Manque de main d'oeuvre نقص في العمالة	<input type="checkbox"/>	j) Manque de terre محدودية الارض	<input type="checkbox"/>	k) Insécurité عدم الامن (للذهاب للمزارع / نزوح او احتلال الأراضي)	<input type="checkbox"/>	l) Inondation فيضان	<input type="checkbox"/>
	Cocher les réponses possibles																												
	a) Déficit de semence (Difficultés d'accès aux semences traditionnelles) نقص في التقاوي (صعوبة الحصول للتقاوي البلدية)	<input type="checkbox"/>																											
	b) Déficit de semence amélioré (Pas de problèmes d'accès aux semences traditionnelles) نقص التقاوي المحسنة (ليس هنالك اي صعوبة للحصول علي التقاوي التقليدية)	<input type="checkbox"/>																											
	c) Pauvreté des sols (sols non fertiles) ضعف في خصوبة التربة	<input type="checkbox"/>																											
	d) insectes, mauvaises herbes, maladies الافات , الحشائش, الأمراض	<input type="checkbox"/>																											
	e) Déficit d'eau (Mauvaise pluviométrie, Manque d'irrigation) نقص في المياه (قلة الامطار / نقص في الري)	<input type="checkbox"/>																											
	f) Manque d'animaux de traction عدم توفر حيوانات لجر المعدات الزراعية	<input type="checkbox"/>																											
	g) Manque de Charrue عدم توفر المحارث	<input type="checkbox"/>																											
	h) Manque de matériel agricole (houe, Hache etc.) عدم توفر معدات زراعية يدوية مثل الطورية ، الفاس	<input type="checkbox"/>																											
	i) Manque de main d'oeuvre نقص في العمالة	<input type="checkbox"/>																											
	j) Manque de terre محدودية الارض	<input type="checkbox"/>																											
	k) Insécurité عدم الامن (للذهاب للمزارع / نزوح او احتلال الأراضي)	<input type="checkbox"/>																											
l) Inondation فيضان	<input type="checkbox"/>																												

	m) Autre (Spécifier _____)		
6.8	Pourquoi n'avez-vous pas cultivé cette année? إذا كنت لا تزرع هذا العام لماذا Encercler Une Seule Réponse ضع دائرة لخيار واحد فقط	1	Ne vit pas dans sa terre d'origine لا اقيم في موطنى
		2	Pas de terre pour cultiver محدودية الارض
		3	Pas de semences ni de matériel للمعدات و المخللات و عدم توفر
		4	Manque de main d'œuvre العمالة عدم توفر
		5	Manque d'animaux de tractions للحيوانات للحراثة عدم توفر
		6	Faible/irrégularité des pluies سُح الأمطار
		7	Arrivée après le démarrage de la saison des pluies عاد بعد بداية الموسم الزراعى
		8	Inondation فيضان
		9	Insécurité انعدام الامن
		10	Terre occupée par d'autres arضه منزوعة
		11	Non cultivateur ليس مزارع

SECTION 7 – DEPENSES

7.1	Dépenses alimentaires du ménage au cours de la semaine précédant l'enquête? <input type="text"/> en FCFA <i>Mettre 0 si aucune dépense n'est effectuée - NSP : 9999 (Convertir en Franc CFA)</i> إذا لم تصرف : اكتب 0 - إذا لم تعرف : اكتب 99999 وانتقل لبند الطعام التالي
7.2	Dépenses du ménage au cours du dernier mois précédant l'enquête? Dépenses en Fefa بالجنيهات كم صرف الاسبوع الماضي
	a) Remboursement dette <input type="text"/>
	b) Santé <input type="text"/>
	c) Education <input type="text"/>
	d) Dépenses pour l'agriculture (Equipements agricoles, semences, engrais) <input type="text"/>
	e) Dépenses pour le maintien ou l'achat d'animaux (achat bétail, services, vétérinaires, foin/eau pour le bétail) <input type="text"/>
	f) Location/ réparation de l'habitat <input type="text"/>
	g) Transport <input type="text"/>
	h) Achat de bois de chauffe <input type="text"/>
	i) Paiement moulin <input type="text"/>

SECTION 8 – CONSOMMATION ALIMENTAIRE & SOURCES DES ALIMENTS

8.1 - Combien de repas le ménage prend t-il actuellement par jour ?	Adultes <input type="text"/> enfants <input type="text"/>
8.2 - Combien de repas le ménage prenait-il avant les déplacements/ troubles ?	Adultes <input type="text"/> enfants <input type="text"/>
8.3 – Pendant combien de jours le ménage a-t-il consommé les aliments suivants au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête ?	كم يوم من الاسبوع الماضي اكلت اسرتك أحد الاطعمة التي ساذكرها لك وما هو المصدر الرئيسي لكل نوع من الطعام? <i>Mettre 0 si l'aliment n'a pas été consommé les 7 derniers jours</i> <i>أكتب 0 في الصندوق المقابل للطعام الذي لم يتم أكله خلال ال 7 أيام الماضية</i> <i>أستخدم الرموز أدناه لمصادر الطعام ، إذا كان المصادر متعددة لنفس الطعام أذكر المصدر الرئيسي</i>
Utiliser les codes ci-dessous pour les sources des aliments	

7 Aliments consommés	Fréquence de consommation au cours de la semaine précédant l'enquête	Principales sources de ces aliments	Comment obtenez vous habituellement vos aliments ?
	Nombre de jour (s) pendant lesquels l'aliment a été consommé (par exemple 7 si l'aliment a été consommé tous les jours)	Voir Code Ci-dessous 77 = Ne sait pas 88 = Non applicable 99 = Pas de réponse	Voir Code Ci-dessous 77 = Ne sait pas 88 = Non applicable 99 = Pas de réponse
Céréales (Mil, Sorgho, Maïs, Riz, etc.) ذرة دخنذرة شامى		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Tubercules (igname, manioc, patate, taro, etc.) كسافة /يام/ بطاطس		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Légumineuses (pois de terre, haricot, etc.) بقوليات		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Viande, Volaille, Poisson/Crustacés, Œuf لحم / دجاج / لحم صيد.. الخ بيض		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Oléagineux (arachide, sésame, etc.) فول سودانى, سمسم		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lait / produits laitiers لبن / زيادي / جبنة.. الخ		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Légumes بقوليات		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Produits de collecte (feuilles, noix, racines, fruits, etc.) غذاء بري يشمل اوراق النباتات		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Fruits فاكهة		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sucre et produits sucrés سكر		<input type="text"/>	<input type="text"/>
Huile de cuisson زيت طعام / دهون		<input type="text"/>	<input type="text"/>

Sources des aliments

- 1 = Propre production من إنتاجة الشخصي محاصيل / ماشية
 2 = Achat au Marché شراء من السوق / دكان ... الخ
 3 = Chasse, Cueillette, pêche صيد / صيد سمك / جمع
 4 = Paiement en nature أجر عيني نظير عمل / أو أي بند آخر
 5 = Emprunt إقتراض
 6 = Dons (Famille, voisins, communauté, Etc.) هبة في شكل طعام من العائلة أو الأقارب
 7 = Aide alimentaire (ONGs, PAM, Gouvernement) إغاثة (منظمات / برنامج الغذاء العالمي)

SECTION 9 – CHOCS ET STRATEGIES DE GESTION

9.1	Avez-vous eu des problèmes pour satisfaire vos besoins alimentaires lors des derniers mois? هل واجهت الأسرة نقص في الطعام خلال الشهر الماضي	1= Oui نعم	0= Non → aller à la section 10 لا إنتقل لي القسم 10
-----	--	------------	--

9.1 Si oui quelles sont les trois principales actions entreprises pour résoudre ce problème? إذا كانت الاجابة بنعم ما هي الثلاثة معالجات الرئيسية التي إتخذتها الأسرة لتلافي هذا النقص
 Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément لا تقرأ الخيارات بل أترك المستجوب يجابوب

Codes: الرموز		Ecrire les codes correspondant aux trois actions entreprises: أكتب الرمز المقابل لكل من الثلاثة معالجات الرئيسية	
Diminuer les quantités de nourritures ou de repas تناكل كميات أقل // أطعمة غير محببة	1	المعالجة الأولى 1 ^{ère} action	9.2
Manger les nourritures les moins préférées وجبات أقل	2	المعالجة الثانية 2 ^{ème} action	9.3
Emprunter de la nourriture ou mendier نشتري أكل بالدين من التجار / نقتطف / نطلب أكل كهدية (تسول)	3	المعالجة الثالثة 3 ^{ème} action	9.4
Manger les aliments sauvages ou des nourritures inhabituelles يزيد في جمع الطعام البري أو يجمع أطعمة غير متعود عليها	4	Mettre 0 s'il n'y a pas de 2^{ème} ni de 3^{ème} action أكتب صفر إذا لم يوجد الخيار الثاني أو الثالث	
Manger les récoltes immature يستهلك محاصيل لم تصل طور النضج	5		
Vente désespérée ou abattage des animaux بييع أو يذبح الحيوانات إضطراباً	6		
Vente de bien productif (matériel agricole, vélo, etc.) بييع وسائل إنتاج كالمعدات اليدوية الزراعية ... دراجة ... الخ	7		
Vente des bijoux بييع أشياء قيمة (بصورة متزايدة) كالمصوغات	8		
Migration forcée a la recherche de travail هجرة متزايدة من أجل العمل	9		
Oter les enfants de l'école يخرج الأطفال من المدرسة	10		
Manger les semences	11		

SECTION 10 – AIDE ALIMENTAIRE ET AUTRES ASSISTANCES HUMANITAIRES

10.1	Avez-vous déjà vendu une partie de l'aide alimentaire? هل تجرت أو بعت أي من الأطعمة التي إستلمتها كإغاثة؟	1= Oui	0= Non → aller à 10.3 إذا لا حول إلي 10.3
10.1.1	Si, oui Quelle denrée avez-vous vendu? إذا نعم ما هي المواد الغذائية التي تجرت أو بعت Demander pour chaque denrée Cocher si la nourriture a fait l'objet d'une vente ضع علامة في الصندوق المقابل للطعام المباع أو المتاجر فيه	Cocher la case ضع علامة (√) إذا تاجر أو باع	
	a) Corn Soya Blend (CSB) خلطة	<input type="checkbox"/>	
	b) Céréales حبوب غذائية	<input type="checkbox"/>	
	c) Légumineuses بقوليات	<input type="checkbox"/>	
	d) Huile طعام	<input type="checkbox"/>	
	e) Sucre سكر	<input type="checkbox"/>	
10.2	Pourquoi vendez vous une partie de l'aide alimentaire? إذا بعت أو تجرت في كل أو جزء من الإغاثة لماذا ؟ Ne pas lire les modalités, laisser l'enquête répondre spontanément لا تقرأ الخيارات بل أترك المستجوب يجابوب	Cocher la case ضع علامة (√) للسبب المذكور	
	a) Achat de médicaments ou paiement services de santé لشراء دواء أو خدمات صحية	<input type="checkbox"/>	
	b) Paiement scolarité des enfants لدفع نفقات التعليم والتدريس	<input type="checkbox"/>	
	c) Achat d'animaux لشراء الماشية	<input type="checkbox"/>	
	d) Achat de fourrage et nourriture pour les animaux لشراء أعلاف للحيوانات	<input type="checkbox"/>	

	e) Achat bois de chauffe ou du pétrole لشراء حطب الحريق أو وقود	<input type="checkbox"/>
	f) Paiement moulin للطحين	<input type="checkbox"/>
	g) Achat matériel agricole / semences لشراء مدخلات زراعية	<input type="checkbox"/>
	h) Achat des aliments préférés لشراء أطعمة أخرى مفضلة	<input type="checkbox"/>
	i) Remboursement dette ليمسدد ديونه	<input type="checkbox"/>
	j) Paiement transport لدفع تكاليف الترحيل	<input type="checkbox"/>
	k) Paiement taxes impôts aux autorités لدفع ضرائب رسوم	<input type="checkbox"/>
	l) Acheter de l'eau لشراء مياه	<input type="checkbox"/>
10.3	Avez-vous reçu lors des 12 derniers les articles/services ci-dessous ? Demander pour chaque article/services أسأل من أي بند Cocher la case si l'article a été reçu ضع علامة (✓) في الصندوق المقابل للبند	خلال السنة أشهر الماضية هل استلمت أي من الاثني عشر أدناه
		Cocher si l'article est reçu ضع علامة (✓) للبند المستلم
	a) Matériels agricoles معدات يدوية زراعية	<input type="checkbox"/>
	b) Semences تقاوي	<input type="checkbox"/>
	c) Engrais مخصبات	<input type="checkbox"/>
	d) Services vétérinaires خدمات بيطرية للحيوانات	<input type="checkbox"/>
	e) Ustensiles de ménages حلال أو معينات أخرى تستخدم للطبخ	<input type="checkbox"/>
	f) Ustensiles de cuisine صحون / كبايات/ أو أي معينات أخرى يستخدم للأكل	<input type="checkbox"/>
	g) Seau جرادل	<input type="checkbox"/>
	h) Jerrycan جركانة	<input type="checkbox"/>
	i) Couverture بطاطين	<input type="checkbox"/>
	j) Savon صابون	<input type="checkbox"/>
	k) Bâche مشمعة بلاستيك	<input type="checkbox"/>
	l) Tapis فرشاة النوم	<input type="checkbox"/>
	m) Moustiquaire ناموسية	<input type="checkbox"/>
	n) Argent pour faire du petit commerce ou redémarrer des activités génératrices de revenus منحة نقدية لتجارة صغيرة أو عمل آخر ليندر دخلا	<input type="checkbox"/>
	o) Animaux pour l'élevage حيوانات دواجن	<input type="checkbox"/>
10.4	Quelles sont actuellement vos 2 principales priorités pour pouvoir subvenir a vos besoins ?	
	a) Aide alimentaire	<input type="checkbox"/>
	b) Aide monétaire gratuit	<input type="checkbox"/>
	c) Aide monétaire sous forme de crédit	<input type="checkbox"/>
	d) Emploi	<input type="checkbox"/>
	e) Sécurité	<input type="checkbox"/>
	f) Materiel agricole	<input type="checkbox"/>
	g) Semences, engrais	<input type="checkbox"/>
	h) Terre agricole	<input type="checkbox"/>
	i) Retour au village au village d'origine	<input type="checkbox"/>
	j) Autres préciser _____	<input type="checkbox"/>

